14 Calvados

c|a.u.e

ACTIVITÉ année 2018

«L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : ...

Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement...»

Le mot du président

L'année 2019 est pour le CAUE du Calvados l'occasion d'afficher 40 ans de présence à l'échelle du territoire, alliant au quotidien des approches techniques et culturelles porteuses d'innovation et de pédagogie.

Il prône depuis sa création, un développement soutenable du territoire confortant son rôle d'acteur au profit de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, cœur de métier du CAUE.

Pour fêter ses 40 années d'existence et continuer à faire du CAUE une entité novatrice à même de se positionner comme une structure de conseils essentielle pour les collectivités et les particuliers, un travail de réflexion a été mené sur l'année 2018 pour questionner les missions qui seront confiées au CAUE pour les années à venir.

En effet, aujourd'hui, les territoires et leurs acteurs se confrontent à de nombreuses difficultés et doivent s'adapter à la complexité et à la diversité des situations environnementales, législatives, organisationnelles et politiques :
• mutations économiques : baisse des moyens des collectivités, désengagement de l'État…,
• enjeux environnementaux : climat, ressources, énergie, pollution…,
• mutations sociales : mobilités, temporalités, vieillissement démographique, paupérisation…,
• superposition de normes et de réglementations hors sol,
• réformes institutionnelles : renforcement des compétences intercommunales, reconfiguration territoriale, métropolisation…

Le CAUE doit donc continuellement faire évoluer ses moyens et actions afin de répondre au mieux aux nouveaux besoins des collectivités et habitants du Calvados.

Il doit s'inscrire dans le territoire, être innovant et dynamique.

Ce sont donc 3 axes de travail qui ont été décidés pour le CAUE de demain :
• contribuer à l'émergence de projets qualitatifs sur les territoires quelle qu'en soit l'échelle,
• replacer le citoyen au cœur du projet architectural, environnemental, urbain ou de paysage,
• avancer collectivement, partager nos approches, expériences et savoir-faire.

Les détails des missions et actions constituant ces 3 axes sont développés dans la publication « Le CAUE de demain » qui est mise à disposition de tous.

Cette publication constitue une feuille de route pour positionner le CAUE comme un acteur reconnu dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Pour bien comprendre le rôle essentiel du CAUE dans le paysage départemental, il est toutefois nécessaire de bien comprendre la diversité des actions qu'il dirige année après année. C'est pourquoi nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir dans cet ouvrage sur la base de la démonstration par l'exemple, les missions du CAUE et la diversité des publics touchés sur l'année 2018.

Ce rapport d'activités 2018 est donc l'occasion d'exprimer à nouveau notre force qui tient avant tout à notre proximité avec le territoire, notre réactivité et nos approches transversales en s'adaptant en permanence aux évolutions institutionnelles, législatives et sociétales en même temps que se transforment les enjeux de l'aménagement et de la construction pour prendre en compte les évolutions du mode de vie, la transition énergétique, la biodiversité…

Le CAUE répond à l'invitation des collectivités, particuliers, établissements scolaires, professionnels et partenaires.

Il vous accompagne et conseille, année après année, comme un passeur de message, stimulant vos réflexions, vos projets et vos questionnements.

Après 40 ans d'existence, je souhaite donc à nouveau longue vie au CAUE…

Hubert COURSEAUX
Président du CAUE

ENVIRONNEMENT
CONCEPTION HABITANTS
ÉCOSYSTÈMES ÉCHANGE
TRANSMISSION
HABITANTS JARDINS
URBANISME
PARTICULIERS COLLECTIVITÉS LE VIVANT
HUMAIN MATIÈRES PRÉSERVATION
CALVADOS
LIEU DE VIE
CONNAISSANCES FORMATION
40 ANS
ARCHITECTURE
PROFESSIONNELS RURAL TERRITOIRE DURABLE
PÉDAGOGIE VILLE PARTAGE ADAPTATION
ESPACES PUBLICS LUMIÈRES SENSIBILISATION
CULTURE BÂTI
SAVOIR-FAIRE
CONSEIL
PAYSAGE
DENSITÉ ÉCHANGES MUTUALISATION
ÉVOLUTION UTILE
IDENTITÉ
CLIMAT
PROJETS
PATRIMOINE
NATURE
QUALITÉ
SCOLAIRES

Sommaire

Le mot du président 1

L'ANNÉE 2018

Rapport d'activité 5
Quelques chiffres 9

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Conseil aux particuliers 11
Réhabilitation des églises 15
Club des services instructeurs 15
Partenariat avec la Fondation du Patrimoine 16

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture 19
Urbanisme 26
Paysage 33
Accompagnement pour les remises de prestation 41

SENSIBILISATION

Communication 47
Évènementiel 49
Actions pédagogiques 55
Documentation 64

LA VIE DU CAUE

Quelques mots 67
L'association 68

ACTIVITÉ

année 2018

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Mission fondatrice des CAUE confiée par la loi sur l'Architecture, le conseil aux particuliers vise à apporter une aide personnalisée, un conseil sur-mesure aux candidats à la construction.

Dans le calvados, avant de construire, d'agrandir ou de transformer un bâtiment, tout porteur de projet peut bénéficier d'une consultation gratuite auprès d'un architecte lors de permanences au CAUE ou dans l'un des 28 lieux de permanence répartis sur l'ensemble du territoire, qu'ils soient des mairies, des sièges de Communautés de Communes ou des points de service public.

Trois architectes conseils apportent cet accompagnement de proximité qui éclaire les intentions et oriente les choix des porteurs de projets et prépare les décisions des élus.

Ils aident à préciser les caractéristiques du projet, à appréhender sa relation avec le lieu de la construction, selon le site urbain ou rural :

. implantation et orientation de la construction sur le terrain,

. conditions de l'adaptation et insertion dans le site : pente du terrain naturel, accès, abords, volumétries environnantes,

. intentions de programme au regard du projet de construction ou d'extension,

. exigences fonctionnelles et techniques, contraintes réglementaires,

. mise en place d'une démarche de projet et ses conditions architecturales : volumes, formes, matériaux, insertion,

. prise en compte des objectifs de rénovation énergétique et de santé dans l'habitat.

En 2018, les architectes du CAUE ont ainsi donné 1716 conseils et reçu la visite de 1264 pétitionnaires.

PARTICULIERS

1716 conseils donnés

1288 visites d'usagers

428 conseils aux services instructeurs et aux élus

dont 452 par mails et appels téléphoniques

Preuve de la qualité des conseils donnés, la prise de rendez-vous suite au bouche à oreille représente 20% des origines. Malgré ce bon chiffre, le lien développé avec les services instructeurs présents sur le territoire et les mairies représente presque 50 % des origines des prises de rendez-vous et constitue donc le principal relais et succès des permanences.

La répartition par type des conseils apportés par nos architectes reste stable avec 55 % de conseils concernant des projets de réhabilitation et d'extension de constructions existantes, 22 % sur des projets de nouvelles constructions et 14 % pour des questions diverses en architecture et urbanisme.

Pour la troisième année consécutive, nous étions présents sur le Salon de l'Habitat de Caen. Cet évènement constitue année après année un temps fort de communication auprès du grand public. D'autres partenariats nous ont aussi permis d'élargir notre présence sur le territoire parmi les principaux : le salon de l'éco rénovation, l'émission les experts sur France Bleu Normandie, les portes ouvertes dans le cadre de la journée de l'architecture, ...

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'architecture, d'urbanisme ou d'environnement (Art.7 de la Loi sur l'Architecture) mais aussi « Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme. » (Art. R132-4 du Code de l'Urbanisme).

Le CAUE conforte ainsi année après année sa mission de conseil de proximité auprès des communes afin de répondre aux préoccupations des élus locaux dans leurs rôles de décideur et de maître d'ouvrage public. Suite à la réorganisation territoriale, il facilite également une approche cohérente entre la demande de conseil au plan communal et l'accompagnement de réflexions plus stratégiques au niveau intercommunal.

Le CAUE a enregistré en 2018, 115 nouvelles demandes de conseils pour 105 dossiers rendus. Avec entre autres, 11 documents de planification dont 6 PLUI, 8 projets urbains, 46 programmations d'équipements publics dont 36 réhabilitations, 22 requalifications d'espaces publics, 2 traversées de bourg, 1 étude de grand paysage...

Enfin, à noter notre intervention à 75 reprises dans le cadre de dossiers d'éco conditionnalité du Conseil Départemental et notre participation à 7 jurys de concours.

En 2018, nous avons également poursuivi nos efforts afin d'apporter plusieurs publications pratiques pour les élus. Ainsi 2 cahiers du CAUE ont été envoyés aux collectivités :
. le Cahier #4 "Du gravier au brin d'herbe",
. le Cahier #5 "La protection des zones humides dans le PLU".

Enfin, l'année 2018 a également été marquée par la poursuite du développement de sessions de formation auprès des élus en cours d'élaboration de leur document d'urbanisme. Ainsi 9 sessions auprès de 3 Communautés de Communes ont été organisées.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

69 collectivités ont fait appel au CAUE

33 conventions d'accompagnement signées

115 nouvelles demandes de conseils

105 dossiers rendus

11 documents de planification dont **6** plui

8 projet s urbains

46 programmations équipements publics bâtiments communaux dont **36** réhabilitations

22 requalifications d'espaces publics

2 traversées de bourg

1 études de grand paysage

75 dossiers d'écoconditionnalité

7 jurys de concours

LA SENSIBILISATION, L'INFORMATION ET LA PÉDAGOGIE

En développement continu depuis trois ans, la sensibilisation, l'information et la pédagogie constituent des missions majeures pour le CAUE du Calvados.

Il s'agit de réunir des connaissances au service de tous, qui donnent sens et contribuent à l'interprétation des territoires et à la bonne gestion des projets mais aussi de favoriser les échanges pour créer du lien entre les acteurs du cadre de vie, qu'ils soient professionnels, élus ou habitants.

Une importante refonte de notre centre de ressources est en cours afin d'offrir un meilleur service que ce soit en interne pour les équipes mais aussi à destination des autres publics : élus, particuliers et professionnels. L'année 2018 a été marquée par le développement du site mutualisé Doc'Ouest et par le développement du prêt d'ouvrages.

Nous travaillons également à renforcer notre présence sur les réseaux sociaux et à développer de nouveaux outils numériques afin de valoriser nos actions, notre savoir-faire et de mettre à disposition du plus grand nombre les connaissances et outils disponibles au sein du CAUE. En 2018, nos efforts se sont concentrés sur le développement des relais évènementiels sur Facebook, LinkedIn et Twitter avec respectivement +27%, +75% et +50% d'abonnés supplémentaires.

COMMUNICATION

9 formations des élus

545 jeunes sensibilisés

15752 utilisateurs du site internet

108 fiches référentiel en ligne

46 prêts d'ouvrages dont **14** en externe

405 études en ligne

LES CHIFFRES CLÉS 2018

20 collaborateurs

1866 conseils donnés

59 ouvrages acquis

32 citations dans les médias

45 actions de sensibilisation

170 adhérents au CAUE

14 nouveaux adhérents

A travers cette action qui a été valorisée par une exposition au Pavillon, puis en itinérance dans le département, nous souhaitons non seulement valoriser la profession des architectes mais aussi développer des moyens de communication à destination des professionnels de la construction et des outils pour nos architectes conseils permettant de sensibiliser les particuliers.

Cette année à donc été particulièrement riche en actions et en investissement pour toute l'équipe du CAUE.

Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent un aperçu desactions réalisées par le CAUE du Calvados en 2018.

Fabien TESSIER
Directeur

Véritable engagement de la part de l'ensemble de l'équipe, le CAUE du Calvados a accompagné en 2018, 7 écoles dans un projet pédagogique personnalisé tout au long de l'année dans les domaines de l'architecture mais aussi de l'urbanisme et du paysage. Quelque soit le sujet retenu, du renouvellement urbain de leur quartier à la cour d'école, les enfants ont pu être sensibilisés pour mieux appréhender leur cadre de vie par un accompagnement pédagogique en 3 périodes : information/visite/ateliers pratiques. Les travaux réalisés ont fait l'objet comme chaque année d'une exposition au sein de l'établissement scolaire.

Le 3ème concours photo intitulé « Couture urbaine » a clôturé le 1er cycle d'ouvrage photos permettant de valoriser la qualité du cadre de vie du Calvados autour des thèmes du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme.

2018 aura également été marquée par le lancement du 2ème défi du CAUE du Calvados " Grande maison,petit terrain".

Cet appel à idées a permis à 49 candidats de présenter 61 projets ayant pour objectif de proposer une nouvelle manière d'appréhender la densité de construction sur nos territoires. En développant des projets architecturaux qui répondent aux besoins de compacité et d'agrégation des constructions tout en garantissant une intimité renforcée pour les habitants.

Le nouveau logo

Dans le cadre des quarante ans de la loi sur l'architecture, la Fncaue a commandité à un graphiste, la conception d'une identité visuelle commune au réseau caue afin de lui assurer une meilleure lisibilité et reconnaissance au niveau national que ce soit auprès du grand public ou des administrations.

La nouvelle identité proposée est constituée d'un logo à base commune décliné par couleur par les caue, et d'un pictogramme simple pouvant être utilisé comme marquage.

Jugeant cette action à la fois importante pour renforcer le réseau et qualitative pour l'image du CAUE du Calvados, il a été fait le choix de s'emparer de cette nouvelle identité visuelle dès la fin de l'année 2018. La couleur bleue de l'ancien logo a été gardée comme élément visuel afin d'assurer un élément de continuité.

Caue du Calvados
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

14 Calvados
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

L'Union Régionale et les CAUE de Seine-Maritime et de l'Orne ont également fait ce choix.

UR c|a.u.e Normands

c|a.u.e Fédération nationale

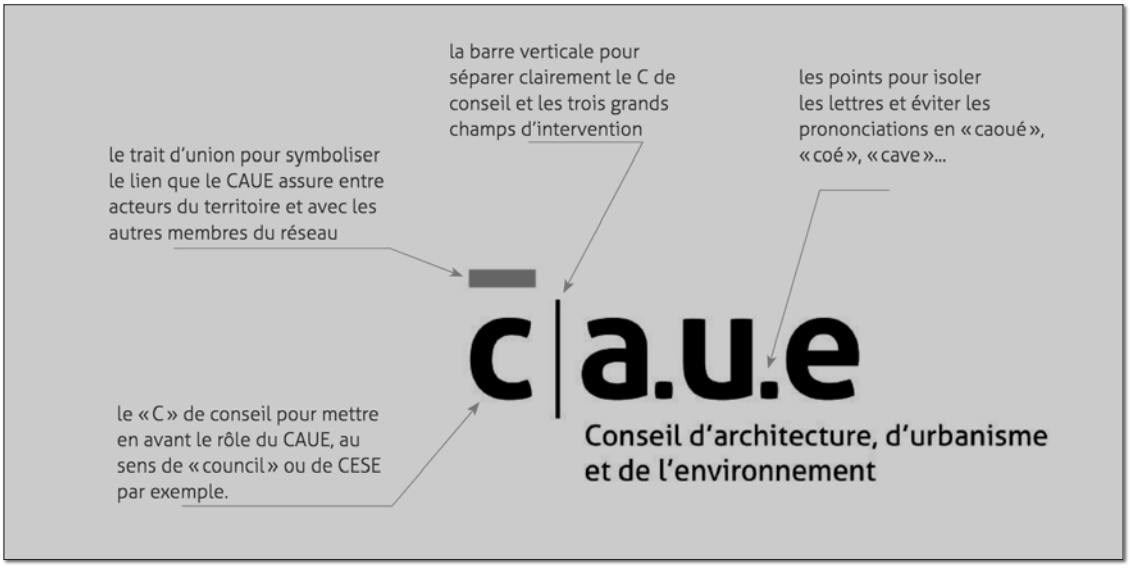

Quelques chiffres

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2018 initialement prévue à hauteur de 1 750 000 € (correspondant à un taux de 0,5 % de TA départementale), a été revue à la hausse pour un réalisé de 2 050 891 €, contre 1 874 521 € en 2017.

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées malgré la réorganisation du CAUE et le développement d'actions de sensibilisation et de pédagogie sur l'année 2017 avec 1 429 492 € de dépenses réalisées, pour 1 548 590 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable de + 510 364 € permet d'envisager sereinement l'avenir et permet au CAUE de s'atteler au lancement de nouveaux projets sur 2019 : mise en pratique du projet stratégique pour l'avenir du CAUE, développement des actions de formations et de sensibilisation, et renforcement de l'animation territoriale à l'échelle du département.

Recettes 2018

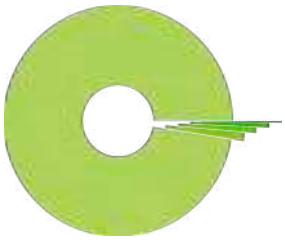

- 97,4 % Taxe d'aménagement
- 1,4 % Cotisations Adhérents
- 0,4 % Produits financiers
- 0,1 % Transferts de charges
- 0,7 % Autres produits

Recettes budgétées 1 903 650 €

Recettes réalisées 2 050 891 €

Dépenses 2018

- 68,6 % Charges de personnel
- 10,8 % Autres achats
- 7,87 % Dotations aux amortissements
- 4,5 % Impôts et taxes
- 3,4 % Missions et actions
- 2,6 % Stratégie de communication
- 0,9 % Services extérieurs
- 1,4 % Charges financières

Dépenses budgétées 1 548 590 €

Dépenses réalisées 1 429 492 €

Résultat comptable 510 364 €

Article 7 de la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977

Le CAUE " fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. "

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Conseil aux particuliers

LES PERMANENCES ARCHITECTURALES

Le CAUE sait écouter et répondre au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs...).

De plus en plus, ces questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. Le conseiller aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles du Plan d'Occupation des Sols, du Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, etc. En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires.

Les conseils prodigués permettent aux personnes d'être sensibilisées à la qualité architecturale et urbaine.

Mais plus largement, le conseiller apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation.

Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation... Le conseiller a par ailleurs un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan). Il explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, le conseiller reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.

LES PERMANENCES

- **28** lieux de permanence
- **3** architectes conseil
- **1716** conseils donnés
- **55** % de projets de restauration
- **22** % de projets de nouvelles constructions
- **23** % de questions sur l'architecture ou l'urbanisme

Bertrand LÉGUILLON

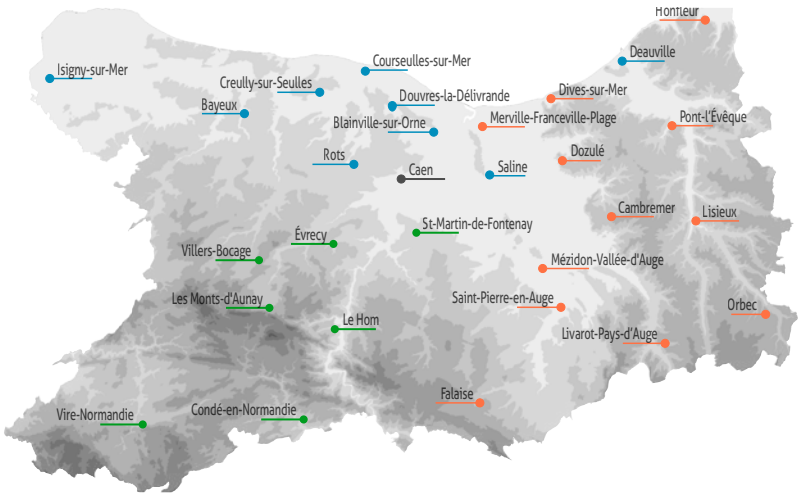

Benoît VIVIEN

Guillaume JACQUET

ROULLOURS

Le projet concerne l'extension d'une maison d'habitation. Les pétitionnaires souhaitaient offrir une grande pièce de vie à leur maison, lumineuse et largement ouverte sur le jardin et le grand paysage faisant face à leur terrain. Le couple désirait se diriger vers une volumétrie plus contemporaine pour démarquer ainsi l'extension du volume existant de la longère.

Le conseil a porté sur la composition des façades du projet pour harmoniser au mieux les deux volumes (travailler les nouvelles ouvertures dans la verticalité pour faire écho au rythme existant de la maison, offrir un bel angle vitré pour maximiser les vues, choisir une teinte adaptée et proche de la teinte des pierres de la maison). Les pétitionnaires ont apprécié ces conseils et les ont suivi d'une manière générale. Le permis a été déposé dans ce sens et a été accepté. Le chantier, en auto construction, vient de se terminer.

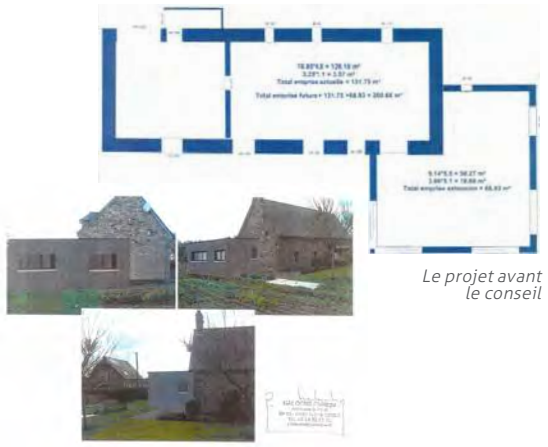

Le projet avant le conseil

Le conseil du CAUE

la réalisation,

CRÈVECŒUR-EN-AUGE

Sensibles au patrimoine, les propriétaires d'un bâtiment situé à proximité du manoir classé de Saint Loup de Fribois souhaitaient engager des travaux de restauration. Initialement en colombages apparents et d'une hauteur identique au bâtiment mitoyen, la construction a été, par le passé, surélevée et enduite de ciment pour « lisser » la façade. Le propriétaire du bâtiment est venu rencontrer l'architecte conseil du CAUE pour être conseillé dans son projet.

L'architecte conseil a suggéré de retirer l'enduit ciment pour rendre visible la structure en bois ancienne. Les propriétaires souhaitaient conserver le dernier niveau. Celui-ci n'ayant pas été réalisé en colombages destinés à rester apparents, l'architecte conseil a suggéré la pose d'un essentage ardoises ou bardeaux de bois sur la partie rehaussée pour la dissocier de la façade et l'intégrer visuellement dans la toiture. Pour les colombages, plusieurs couleurs étaient envisagées par le propriétaire. La teinte grise a été retenue pour se rapprocher visuellement de la teinte de l'essentage ardoises et contraster avec le remplissage clair entre colombages.

Le projet après le conseil

L'existant

Les travaux

MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE

Le pétitionnaire et son maître d'œuvre ont sollicité l'architecte conseil du CAUE sur recommandation de la collectivité. Cette dernière avait émis un avis de principe défavorable lors de la présentation de l'avant-projet en raison de la rupture architecturale jugée trop forte entre la maison existante et l'extension.
La première suggestion de l'architecte conseil a été de s'inscrire dans le prolongement de la toiture existante et de limiter la toiture terrasse au rez-de-chaussée tout en conservant une rupture de matériaux. Mais les propriétaires souhaitaient conserver un volume toit terrasse R+1 pour agrandir l'étage. En concertation avec la mairie, le conseil a été d'étendre la toiture existante côté rue et de permettre une plus grande liberté côté jardin avec comme limite que la toiture terrasse envisagée soit nettement plus basse que le faîtage de la toiture principale. Cette suggestion a été suivie et approuvée par la collectivité.

Le projet avant le conseil

L'existant

La réalisation du conseil

TOURGÉVILLE

Le service instructeur de la Communauté de Communes de Cœur Côte Fleurie a demandé à l'architecte conseil du secteur de faire une proposition d'amélioration d'un projet de logements collectifs sur la commune de Tourgéville.

Le projet de base proposait une trame en faux pans de bois qui n'était pas assez représentative de l'esprit Pays d'Auge. En plus certains détails étaient plutôt mal proportionnés.

Des petits croquis réalisés par l'architecte conseil ont permis au service instructeur de faire des échanges simples (Mail/téléphone) avec l'architecte du projet qui n'était pas de la région. Celui-ci ne s'est nullement opposé aux propositions de l'architecte conseil.

Le projet a été modifié et le permis de construire a été accordé. Le chantier devrait bientôt démarrer.

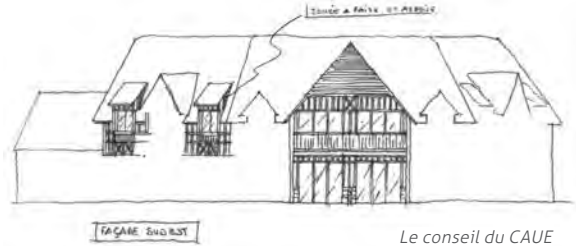

Le conseil du CAUE

Le projet après le conseil

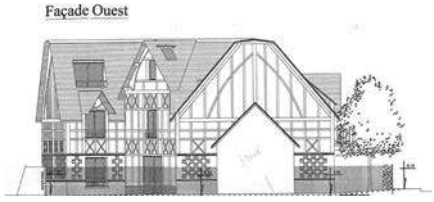

Le projet avant le conseil

VAUX-SUR-SEULLES

Le pétitionnaire vient d'acquérir une grange sur la commune de Vaux-sur-Seulles, qui se situe légèrement en retrait de la RD N°35.

Il a eu connaissances par la mairie, que le CAUE propose des conseils gratuits en réhabilitation globale.

Sa grange n'ayant subi aucune transformation depuis son origine, il souhaitait faire une intervention dans le respect du bâti ancien. Son souhait était aussi d'apporter beaucoup de lumière dans son espace de vie principal.

La rencontre avec l'architecte conseil du CAUE a permis au pétitionnaire de vraiment bien comprendre les interventions techniques à faire pour ce type de bâtiment.

Pour le pétitionnaire le plus difficile était de composer sa façade avec les nouvelles ouvertures à créer.

La proposition d'ordonnancement de la façade par l'architecte conseil a vraiment enthousiasmé le pétitionnaire, d'ailleurs il a fait exactement ce qui lui a été proposé.

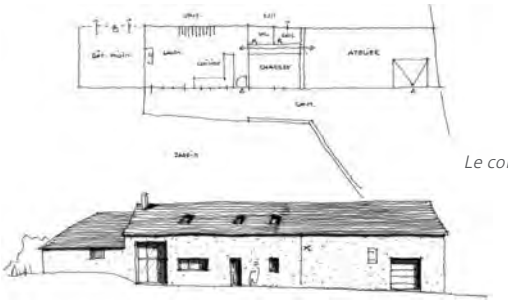

Le conseil

La réalisation

Le projet avant le conseil

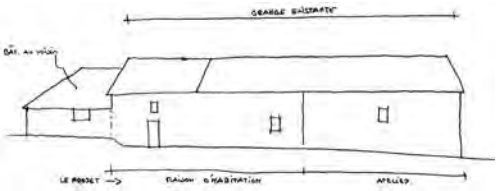

VIRE-NORMANDIE

La pétitionnaire et son maître d'œuvre ont sollicité l'avis de l'architecte conseil du CAUE pour la construction d'une maison individuelle en amont du dépôt du permis de construire. La parcelle, au contact direct du centre-ville de Vire Normandie, est d'une surface de 200 mètres carrés et possède une topographie prononcée sur son axe nord/sud correspondant approximativement à un étage d'habitation.

De part un contexte assez préservé et en covisibilité avec une église protégée, le conseil a été de simplifier le dessin du projet pour l'intégrer de façon plus harmonieuse dans son site. Il a été conseillé de privilégier un volume principal à toiture deux pans symétriques et un volume secondaire accueillant une chambre en toiture terrasse. Le changement de volumétrie, la composition des façades, le choix des teintes et des matériaux ont permis d'amener le projet vers un dessin plus sobre et plus adapté à son contexte sans remettre en cause son économie. La pétitionnaire a apprécié les conseils qui ont été suivis. Le permis a été déposé et accepté. Le chantier va bientôt commencer...

Le conseil

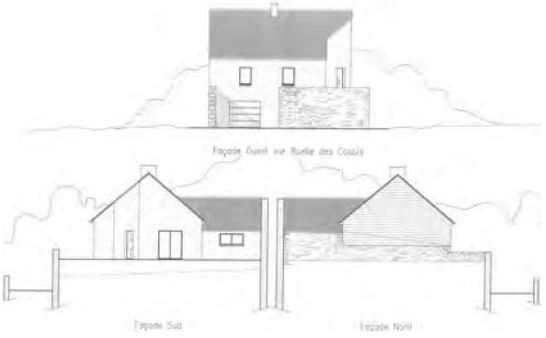

Le projet avant le conseil

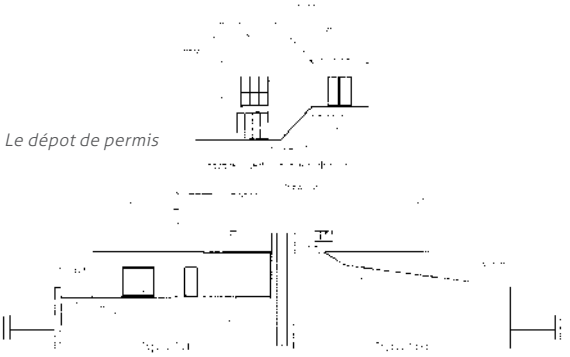

Le dépot de permis

Réhabilitation des églises

Un architecte conseil du CAUE travaille en étroite collaboration avec la Fondation du Patrimoine et les services patrimoine du Département pour faire des conseils ponctuels sur des églises non classées ou inscrites aux Monuments Historiques.

Ses conseils peuvent être prodigués en amont, en cours d'instruction des dossiers de demande de subvention, en phase chantier quand un litige survient et en fin de chantier pour déterminer si les travaux sont bien exécutés par rapport aux devis et aux dossiers de demande de subvention.

Ses conseils sont aussi adressés directement aux collectivités qui sont propriétaires, dans la plupart du temps, de ces édifices.

Ils permettent à la collectivité d'avoir immédiatement un avis sur les interventions à faire sur leur édifice, à l'issue d'une visite sur place.

Ensuite en fonction des désordres, deux hypothèses sont possibles :
. pour les petits désordres la mise en concurrence d'entreprises qualifiées permet une intervention rapide.
. pour les désordres plus importants l'intervention d'un architecte du patrimoine est indispensable.

Un renvoi sur la Fondation du Patrimoine et les Services du Département permet à la collectivité d'en savoir plus sur les modalités de demande de subvention.

CLUB des services Instructeurs

Le club instructeurs a bien pris ses marques depuis sa création le 27 juin 2016.

Ce moment de libre échange et de partages entre les architectes conseils, les services instructeurs et les différents intervenants permet de renforcer les liens entre les différents acteurs pour ainsi améliorer le travail de chacun sur le territoire.

2018 fut extrêmement riche en approfondissement des connaissances avec des échanges très constructifs pour chacun.

En 2018, quatre thèmes ont été développés :

• L'Ordre des Architectes nous a fait le plaisir de venir au club pour nous expliquer tout ce qui concernait les signatures de complaisance.
Il est vrai que les services instructeurs sont fortement concernés par ce problème, ils sont en premières lignes pour identifier les permis de construire susceptibles d'être concernés.
Les intervenants de l'Ordre, Mme Turquetil juriste, et M. Lorgeoux architecte, ont très bien expliqué le rôle de l'Ordre des Architectes et ce qu'ils attendaient des services instructeurs par rapport à ce problème de signatures de complaisance.
• L'architecte Joël Van Nieuwenhuyse est venu au club pour nous parler de son métier d'architecte et la notion de création architecturale contemporaine de qualité.
Il nous a montré plusieurs de ses réalisations, tout en nous expliquant sa démarche de concepteur, pourquoi et comment il en est arrivé à ce résultat en fonction de la demande du pétitionnaire (le programme), des avantages et inconvénients du site....
Les membres du club ont vraiment apprécié son intervention, cela va leur permettre de mieux appréhender les permis de construire qu'ils vont devoir instruire, notamment la création architecturale.

• M. Jean-Cédric Landry et M. Jean-Marc Pierrot tous deux géomètres-experts sont venus au club pour échanger avec les membres du club sur diverses thématiques, notamment sur :
. la position de la limite séparative par rapport au bâtiment existant,
. la convention de rétrocession : modalités d'application,
. la gestion des tranches en PA,
. la mise en application de la réforme instituant les PA en périmètre monuments historiques,
Les échanges et débats furent très enrichissants pour tout le monde.

• M. Frédéric Lara du bureau d'étude ETC au Grand-Quevilly près de Rouen, est venu nous expliquer la RT 2012 et la future RT 2020.
Ce fut un réel plaisir d'avoir M. Lara avec nous car nous avons eu des explications extrêmement claires et professionnelles sur la RT 2012 qui a tant posé de problèmes aux services instructeurs et architectes conseils.

Partenariat avec la fondation du patrimoine

Les propriétaires privés de bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin, etc.) qui souhaitent le restaurer, peuvent grâce au label de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une aide fiscale de l'État.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration, la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier, afin que celui-ci repasse devant la commission, et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer, dans l'une de ses permanences, l'architecte conseil du CAUE, pour qu'il les aide à préparer leur dossier, la partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas conscience.

DOSSIERS

- **2** visites de conseil
- **26** visites de conformité
- **3** accompagnement entretien d'église non classée

JUAYE-MONDAYE

Un superbe exemple de restauration d'une clôture ancienne avec les techniques traditionnelles de construction par l'emploi des matériaux et leur mise en œuvre.

On retiendra :
- qu'un pilier a été déposé en totalité pour être réalisé en fondation cyclopéenne avec un béton de chaux.
- Aucun biocide n'a été appliqué pour limiter la dégradation des pierres calcaires et l'impact environnemental
- Le scellement au plomb des éléments métalliques dans la maçonnerie a été appliqué car cette méthode est plus traditionnelle et plus protectrice contre la corrosion que le scellement chimique.
- La ferronnerie, les grilles ont été déposées puis sablées avant leur restauration et ont été légèrement redressées.

Avant

Après les travaux

SAINT-MARTIN-DE-BLANGY

Cette magnifique propriété du 16ème siècle dans un état quasi d'abandon revient de loin car les nouveaux propriétaires ont réalisé depuis plusieurs années des travaux qui ont redonné à l'ensemble une cohérence très agréable à parcourir et à regarder.

Les derniers travaux concernaient le dernier des quatre composants de la cour carrée de cette ferme manoir. L'ensemble des façades et la toiture ont été complètement refaites. Le travail du maçon est particulièrement bien exécuté, certains détails de pierres de tailles ont été remis à jour, l'enduit à la chaux naturelle teintée redonne un éclat à la façade illuminant ainsi cette magnifique cour carrée.

Avant

Après les travaux

VAUDELOGES

Une maison qui trouve ses origines vers la moitié du 14ème siècle dont les derniers vestiges seraient le mur pignon sud où certains détails de maçonnerie illustrent clairement cette période. Une partie de la façade Est daterait du 15ème siècle, les autres façades en pan de bois dateraient du 16ème et la partie en brique daterait du début du 20ème siècle. A la base le propriétaire souhaitait camoufler la partie en briques par un faux pan de bois. La mise en œuvre de l'entre colombages n'était pas en cohérence avec ce type de bâtiment.

La commission label de la fondation du patrimoine a refusé le dossier sur ces deux points. Mais au vu du caractère patrimonial remarquable de la propriété, la commission a souhaité qu'un rendez-vous sur place soit réalisé pour qu'une solution soit trouvée. Ce ne fut pas simple, mais au bout d'un moment les propositions ont été acceptées par le propriétaire et l'entreprise.

Le résultat est très encourageant pour l'ensemble des membres de la fondation.

Avant

Après les travaux

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques…).

Le CAUE met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet… Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération. Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

LES NOUVELLES DEMANDES

61

LES CONSEILS RENDUS

55

| BARBERY Création d'une salle | BASSENEVILLE Transformation ancienne école en MAM | BÉNY-SUR-MER Réaménagement de l'ancienne école en salle des associations + atelier municipal | BLANGY-PONT-L'ÉVÊQUE-INTERCOM École de Manerbe | BLANGY-PONT-L'ÉVÊQUE-INTERCOM Réaménagement des bureaux de l'intercommunalité | BLANGY-PONT-L'ÉVÊQUE-INTERCOM Pôle enfance de Pont-l'Evêque | BONNEBOSQ Réactualisation dossier mairie/maison des services | BRETTEVILLE-LE-RABET Mairie | CAEN-LA-MER Projet de halle sportive Saint-Jean-Eudes à Caen | CALVADOS-HABITAT Logements Quai Vendeuvre | CALVADOS-HABITAT Construction de 35 logements collectifs à Bretteville-l'Orgueilleuse | CARCAGNY Réhabilitation logement communal | CAUMONT-SUR-AURE Aménagement d'une maison citoyenne à Caumont l'Éventé | CINGAL-SUISSE-NORMANDE Étude de faisabilité construction maison des services à Bretteville-sur-Laize | CONDÉ-EN-NORMANDIE Réflexion pour l'accueil de la mairie | CONSEIL DÉPARTEMENTAL Construction d'un foyer d'accueil pour enfants à Caen | CORMOLAIN Travaux sur la salle communale | CORMOLAIN Accessibilité à la mairie / chemin d'accès | CREULLY-SUR-SEULLES Demande de renseignement sur DC | CREULLY-SUR-SEULLES Aménagement d'une zone commerciale | DIALAN-SUR-CHAÎNE Extension de l'école à Jurques | EPRON Extension de l'école | ÉVRECY Projet d'un bâtiment modulaire pour CLSH | FALAISE Réaménagement d'une salle mutualisée | FONTAINE-LE-PIN Logement communal | GARCELLES-SECQUEVILLE Projet groupe scolaire | GIBERVILLE Réflexion sur l'évolution du regroupement scolaire sur le site Arragon | GRANDCAMP-MAISY Mairie | IFS Jury concours restructuration école | ISIGNY-OMAHA Création d'un bureau d'information touristique à Omaha-Beach | ISIGNY-OMAHA Extension du Pôle Santé à Isigny-sur-Mer | JORT Annexe école | LE DÔME Demande de renseignement juridique | LUC-SUR-MER Réhabilitation ancienne ferme pour locaux communaux | MANNEVILLE-LA-PIPARD Réhabilitation du logement communal | MORTEAUX-COULIBEUF Mairie | MUTRÉCY Réhabilitation de la Maison forestière | MUTRECY Maison forestière | NORMANDIE-CABOURG-PAYS-D'AUGE Construction d'un centre aqualudique | NOROLLES Mairie | NOUES-DE-SIENNE Consultation pour la construction d'une école maternelle | PARFOURU-SUR-ODON Avis sur isolation de logements communaux | PONTS-SUR-SEULLES Réhabilitation du logement de l'école d'Amblie | RANVILLE Aménagement des vestiaires | SOULEUVRE-EN-BOCAGE Changement d'affectation locaux ancienne école à la Ferrière-Harang | TRÉVIÈRES Mise aux normes PMR de la salle polyvalente | VAL D'ARRY Étude prospective sur le devenir des ERP à Noyers-Bocage | VAL DE VIE Réaffectation école en salle communale à Sainte-Foy-de-Montgomery | VALAMBRAY Transformation de l'école en salle communale à Fierville-Bray | VALAMBRAY Regroupement / implantation classes primaire et maternelle à Airan | VALAMBRAY Projet de construction d'une salle de classe à Billy | VALAMBRAY Création d'une atelier technique communal à Fierville-Bray | VENDEUVRE Extension de l'école en vue d'un regroupement scolaire | VER-SUR-MER Avis sur critères éco-conditionnalité |

ILS EN ONT PARLÉ

Ouest France, 3 octobre 2018
« Baron-sur-Odon. Le maire fait le point sur l'agenda de la rentrée »

Les Nouvelles de Falaise, 17 janvier 2019
« Clécy. Commerce : Plus il y aura de monde, plus il y aura d'intéressés »

Ouest France, 23 octobre 2018
« Honfleur. Envolée des locations saisonnières : la ville veut y mettre un frein »

Ouest France, 14 janvier 2019
« Sainte-Marguerite-d'Elle. L'arrivée d'un Point info 14 salué par le maire »

La Renaissance, 8 février 2019
« Le Tronquay. École des Poteries : le projet est relancé »

Ouest France, 16 avril 2018
« Le Tronquay. L'école de Castillon fermera à la rentrée »

Ouest France, 14 janvier 2019
« Val d'Arry. Les grands projets de la commune nouvelle »

Ouest France, 11 juillet 2018
« Val d'Arry. Projet scolaire et la mise en place d'un pôle santé »

Ouest France, 11 décembre 2018
« Val de Vie. École »

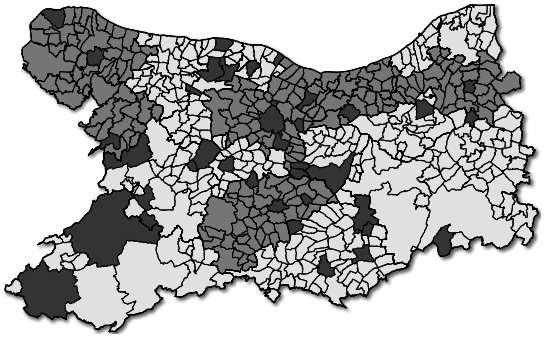

BARBERY

Réaménagement de la mairie et de la salle communale

La Mairie de Barbery date du 19ème siècle et accueille les usages administratifs et une salle dédiée aux associations.

Ce bâtiment pose aujourd'hui plusieurs problèmes :
- un défaut d'isolation qui rend ses usages difficiles,
- un manque de surface de la salle communale/ association (36 m²),
- un étage non exploité avec un défaut structurel de plancher.

La commune souhaite réfléchir à la création d'une salle communale qui réponde aux besoins en termes d'activités associatives et festives (environ 60 personnes assises).

Plusieurs pistes d'aménagement ont été explorées afin d'appréhender au mieux les enjeux fonctionnels et financiers.

ÉTAT EXISTANT

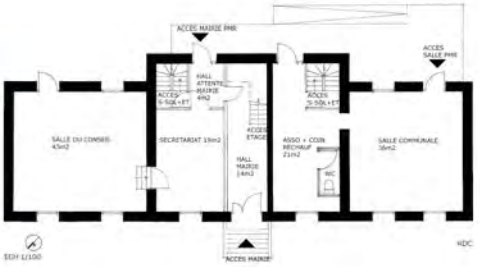

HYPOTHESE 3 / CONSTRUTION DE LA SALLE EN EXTENSION DE LA MAIRIE ACTUELLE

HYPOTHESE 4 / RÉAMENAGEMENT DE LA MAIRIE ACTUELLE + OPTION CRÉATION GITE EN ÉTAGE

GIBERVILLE

Réflexion sur l'évolution scolaire sur le site Aragon

La Mairie s'interroge sur l'évolution de ses sites scolaires durant les prochaines années en lien avec l'évolution urbaine de son territoire. Elle souhaite regrouper l'ensemble scolaire sur l'école Aragon et envisager son évolution pour accueillir les enfants de la ZAC.

Elle s'interroge également sur la desserte et la possibilité de créer des stationnements supplémentaires.

Le CAUE a accompagné cette réflexion en proposant une évolution de l'utilisation des locaux scolaires par phasage dans le temps en fonction de l'évolution programmée du nombre d'enfants.

Ce travail a permis aux élus de se projeter dans l'avenir des locaux et d'arrêter un plan type de fonctionnement à court et moyen termes en réorganisant les usages actuels puis en prévoyant une extension pour les locaux de « services ». Cela a permis également d'envisager une programmation de travaux échelonnée dans le temps sans bloquer les possibilités d'extension future.

EXISTANT ECOLE ARAGON

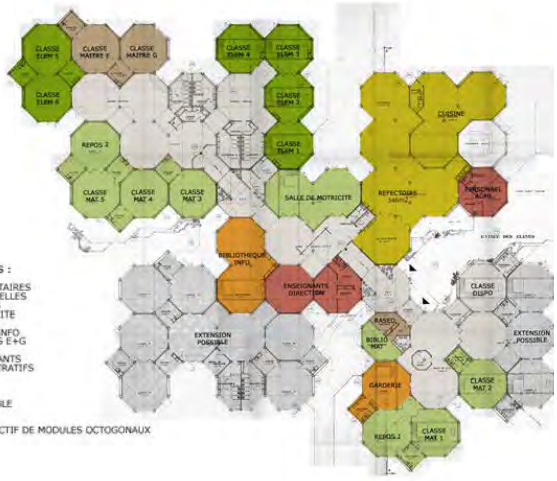

HYPOTHESE DE REAMENAGEMENT 7 / TRANSFERT PASTEUR + ZAC

CDC ISIGNY-OMAHA

Étude de faisabilité pour l'extension du pôle de santé ambulatoire à Isigny-sur-Mer

Isigny-Omaha Intercom a souhaité réaliser une extension du pôle de Santé d'Isigny-sur-Mer afin de répondre aux demandes de nouveaux services (télémédecine, sage-femme, cycles de formation des nouveaux médecins etc.) et développer les services existants (médecin, kinésithérapeute etc.).

Sur ce site urbain très contraint en surface, le CAUE a proposé d'étudier différentes possibilités d'extension et de réaménagement. Les façades sur rue de la maison médicale étant très limitées, la place disponible pour la construction se trouvera surtout en cœur d'îlot insérée entre les bâtiments existants ou en étage. Une logique de patios permet de donner de la lumière naturelle aux cabinets médicaux ouvrant sur ce cœur d'îlot.

Le CAUE a ensuite accompagné la collectivité pour recruter un maître d'œuvre. Le projet est actuellement en cours.

EXISTANT

PROPOSITION DE PROJET

ÉTUDES D'AVANT-PROJET

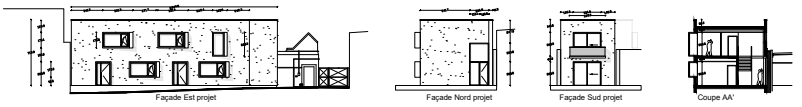

RANVILLE
Extension des vestiaires

La Mairie de Ranville souhaite réaménager ses vestiaires de foot afin de les mettre aux normes de la FFF. Deux hypothèses ont été proposées, l'une en construction neuve, l'autre par un réaménagement de l'existant et une extension.

HYPOTHESE 2 / REHABILITATION DES VESTIAIRES ACTUELS + EXTENSION ET CONSTRUCTION D'UNE SALLE COMMUNALE NEUVE

HYPOTHESE 2 / REHABILITATION DES VESTIAIRES ACTUELS + EXTENSION / PRINCIPE D'AMENAGEMENT

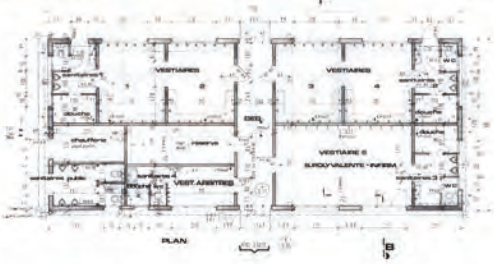

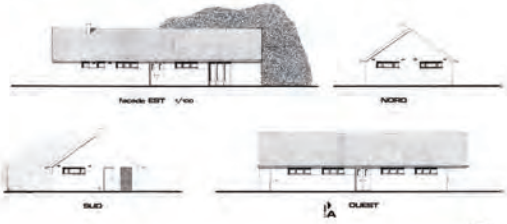

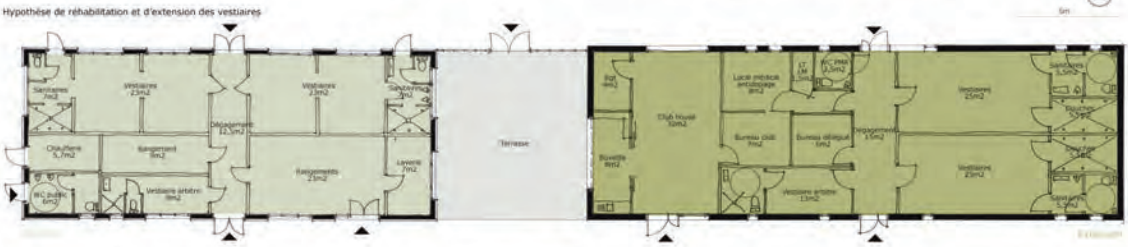

VALAMBRAY

Construction d'un atelier communal et transformation de l'ancienne école en salle communale à Fierville-Bray

La commune nouvelle de Valambray souhaite reconvertir son ancienne école en petite salle associative et s'interroge sur la possibilité de construire à proximité un atelier technique pour satisfaire les besoins de la commune nouvelle. Une réflexion sur les accès et les stationnements est également à envisager.

EXISTANT

HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 4

HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 3

SALLE COMMUNALE - HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 2

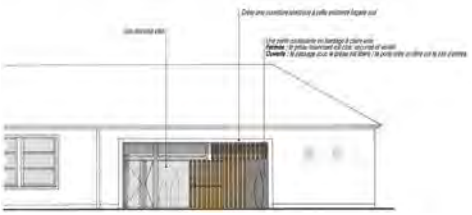

VALAMBRAY
Extension de l'école de Billy

La commune souhaite construire une deuxième salle de classe en remplacement du préfabriqué. Deux hypothèses d'implantation ont été proposées aux élus. Le parti pris était le suivant :
- utiliser des locaux de la Mairie pour des usages scolaires ou péri-scolaires, à condition de préserver un bureau indépendant pour une permanence ponctuelle,
- ne pas construire cette classe sur le foncier de l'école «historique» car cet ensemble présente une belle facture qu'il conviendrait de préserver en patrimoine «cessible» à long terme,
- envisager l'implantation de cette nouvelle salle de classe sur le foncier situé à l'est de la Mairie et en extension de celle-ci afin d'optimiser les liaisons entre l'école et la bibliothèque. Un espace enseignant + rangement pourrait être aménagé dans la Mairie actuelle par exemple,
- prendre en compte la possibilité d'une extension future d'une salle de classe et d'un préau/rangements.

Cette faisabilité a servi de base pour la consultation de maitrise d'œuvre pour laquelle le CAUE a accompagné la collectivité. Le projet est aujourd'hui en cours.

EXISTANT

HYPOTHESE D'IMPLANTATION 1

HYPOTHESE D'IMPLANTATION 2

Urbanisme

Le CAUE du Calvados propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du département. En exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et à leurs groupements, le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, l'évolution et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) ou intercommunaux, (PLUi) et carte communale. Le CAUE apporte son conseil aussi bien sur les procédures, les enjeux et les options stratégiques (SCoT ou PADD -projet d'aménagement et de développement durables), que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local. L'accompagnement aux collectivités pour le lancement de leurs PLU intercommunaux amorcé depuis plusieurs années, s'est fortement confirmé en 2018.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers montrant la diversité des interventions du CAUE.

LES NOUVELLES DEMANDES

26

LES CONSEILS RENDUS

18

| AMFREVILLE PLU | ASSOCIATION ÉTUDIANTS Question sur zones humides | BALLEROY-SUR-DRÔME Question sur nouveau lotissement | BLANGY-PONT-L'ÉVÊQUE-INTERCOM Formation auprès des élus | ÉVRECY Approbation modification PLU | ÉVRECY Information sur espace planté à protéger | FOURNEVILLE Règlement d'un lotissement communal | GOUPILLIÈRES DDE liste aménageurs pr. Projet d'une zone à urbaniser | ISIGNY-OMAHA Formation auprès des élus | JANVILLE Modification PLU | Président DU CAUE 14 Courrier médiateur sur surface plancher taxable | SAINT-ANDRÉ-D'HÉBERTOT Question sur sursis à statuer | SAINT-JEAN-DE-LIVET Question sur l'entretien des chemins ruraux | SAINT-RÉMY-SUR-ORNE Faisabilité d'un projet d'urbanisme | SCOT-BESSIN Question sur l'abattage d'arbres dangereux pour le Service Urbanisme | TRÉVIÈRES Question projet de lotissement | VAL-D'ARRY Aménagement d'une zone à Noyers-Bocage | VIRE-AU-NOIREAU Question STECAL avant Grenelle |

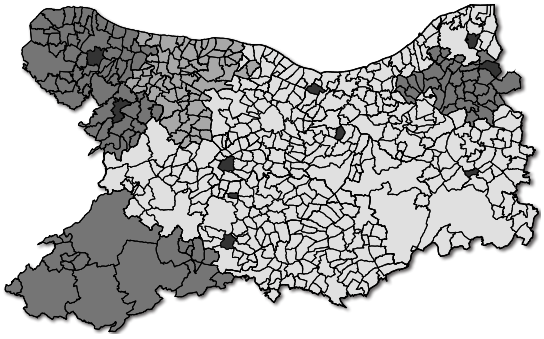

CLUB PLANIFICATION

Au cours de l'année 2018, le CAUE a poursuivi la mise en place du club "Planification" à destination des chargé(e)s de missions PLU et SCoT des collectivités du département. Son objectif est de mettre en réseau les techniciens et de leur permettre d'échanger sur leurs expériences et les problématiques qu'ils peuvent rencontrer lors de l'élaboration de documents de planification.

Ce club s'est réuni à deux reprises en 2018 (le 15 mai et le 23 novembre) avec une présence quasi complète de l'ensemble des chargé(e)s de missions en urbanisme du département.

La première séance a été l'occasion d'échanger pendant la matinée sur la question de l'anticipation des règles du Règlement de la Défense Extérieure Contre l'Incendie dans l'écriture des documents de planification. Le Lieutenant Leboulanger était présent pour nous apporter son expertise sur la question. L'après-midi, une présentation a été faite d'une synthèse comparative des sept SCoT du département, réalisé par le CAUE, mettant en lumière leurs spécificités et leurs points de rencontre et permettant d'avoir une vision d'ensemble du territoire.

La deuxième séance a été animée par Mître Paul, avocate spécialisée en droit de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de cette séance était de faire un point sur le contentieux de l'urbanisme ainsi que sur l'actualité législative, règlementaire et jurisprudentielle des documents d'urbanisme, notamment pour comprendre les implications de la loi ELAN.

MISSION D'ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE DE CONSEIL EN URBANISME

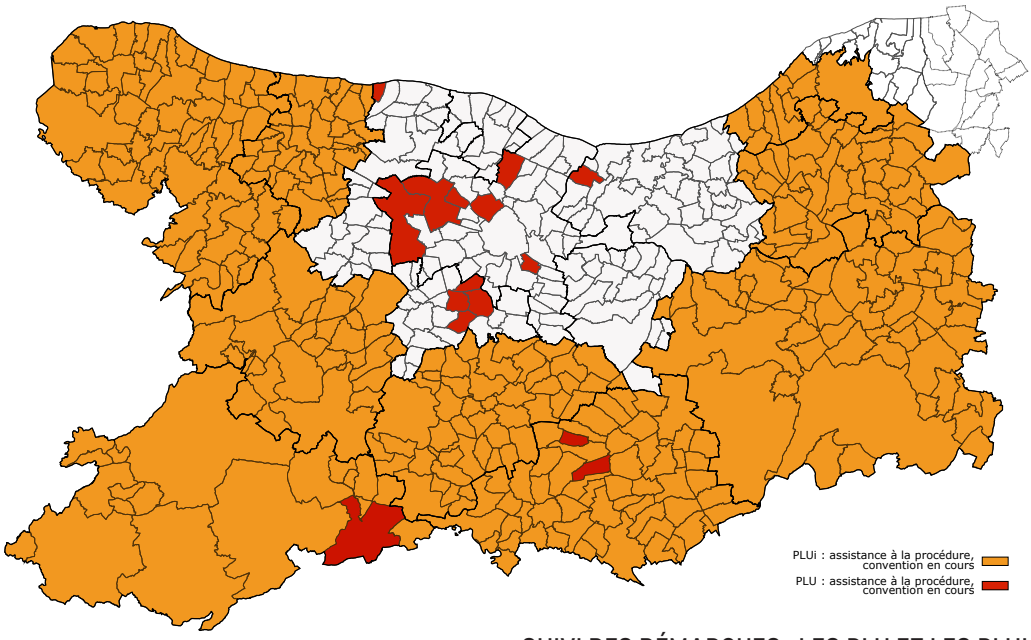

SUIVI DES DÉMARCHES : LES PLU ET LES PLUI

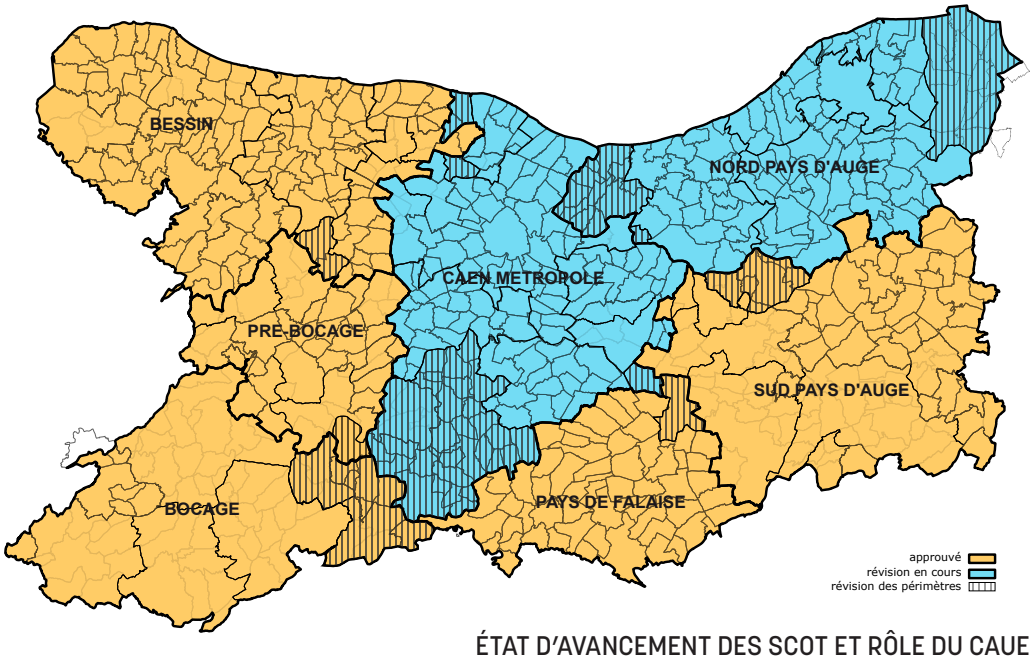

ÉTAT D'AVANCEMENT DES SCOT ET RÔLE DU CAUE

SCOT BESSIN : Suivi et accompagnement technique pour la révision du document

SCOT NORD PAYS D'AUGE : Suivi et accompagnement technique pour la révision du document

BRETTEVILLE-LE-RABET
Définition de principes d'aménagement du bourg

Dans l'optique de la modification de son PLU, la commune de Bretteville le Rabet a demandé au CAUE de réfléchir à un possible aménagement de parcelles non bâties situées dans le centre-bourg afin d'y réaliser du logement et d'y créer des espaces publics (en prévoyant notamment du stationnement pour la salle des fêtes). Initialement prévue sur le centre bourg, cette réflexion a finalement été étendue à l'intégralité des secteurs non encore construits de la commune, dans une logique d'organisation des déplacements, de valorisation du cœur de bourg ainsi que de l'ensemble des espaces publics

LE HOM
Étude de faisabilité pour un nouveau quartier

La commune du Hom a contacté le CAUE pour une réflexion d'aménagement sur un terrain situé en zone à urbaniser du PLU de la commune déléguée de Thury-Harcourt. Le terrain est actuellement une parcelle agricole exposée nord qui «tourne le dos» au bourg. Les élus de la commune ont souhaité avoir une réflexion d'aménagement et de capacité pour accueillir environ 200 nouveaux logements comme annoncé dans le PLU en prenant en compte notamment :
- l'aménagement dans la pente et la gestion des remblais-déblais ;
- la co-visibilité paysagère, face à un site répertorié à l'inventaire géologique ;
- la présence de lignes électriques sur le site ;
- la sécurisation de la RD6 et l'aménagement d'une nouvelle entrée de bourg.

ATOUTS DU SITE

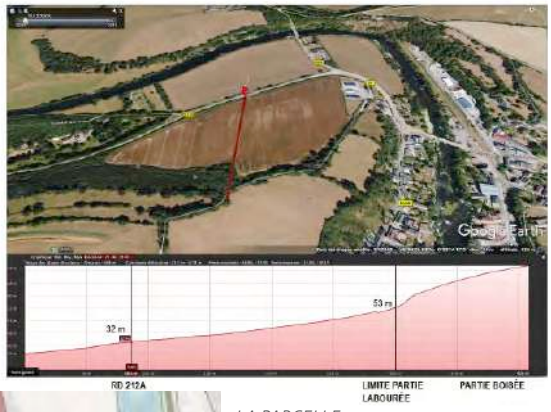

LA PARCELLE

CONTRAINTE DU SITE

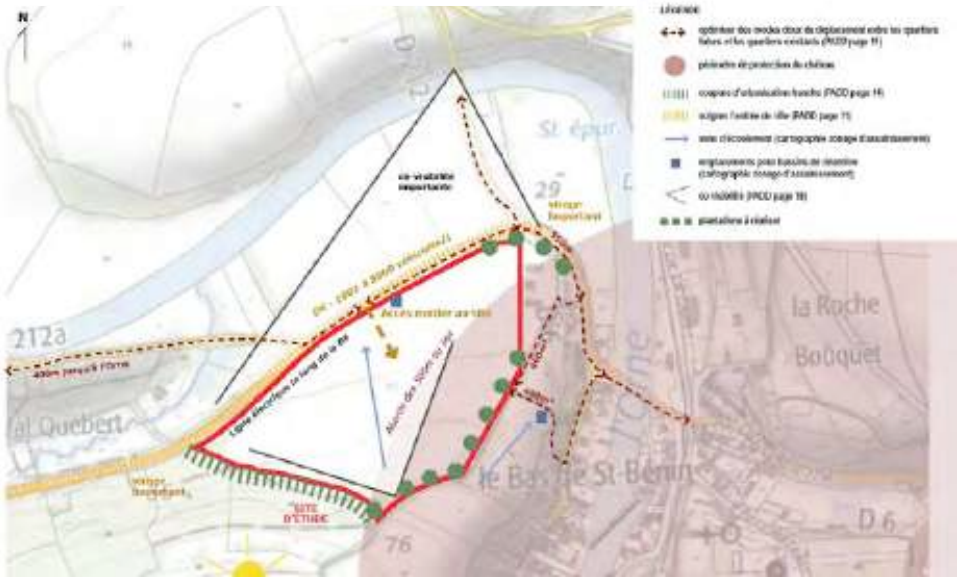

RANVILLE

Projet d'aménagement de terrains communaux

Ayant fait l'acquisition de terrains constructibles situés non loin de son cœur de bourg, la commune de Ranville a sollicité le CAUE afin qu'il étudie la faisabilité d'y aménager quelques lots à bâtir et des espaces publics (notamment des places de stationnement), ainsi que l'éventuel maintien d'une bâtisse ancienne.

Après analyse du site et du tissu communal, il apparait envisageable d'y réaliser une douzaine de parcelles (incluant le détachement d'une parcelle pour la maison d'ores et déjà existante), ainsi qu'une placette susceptible d'accueillir les besoins en stationnement. Une vigilance particulière devra aussi être apportée au devenir des parcelles voisines non encore construites.

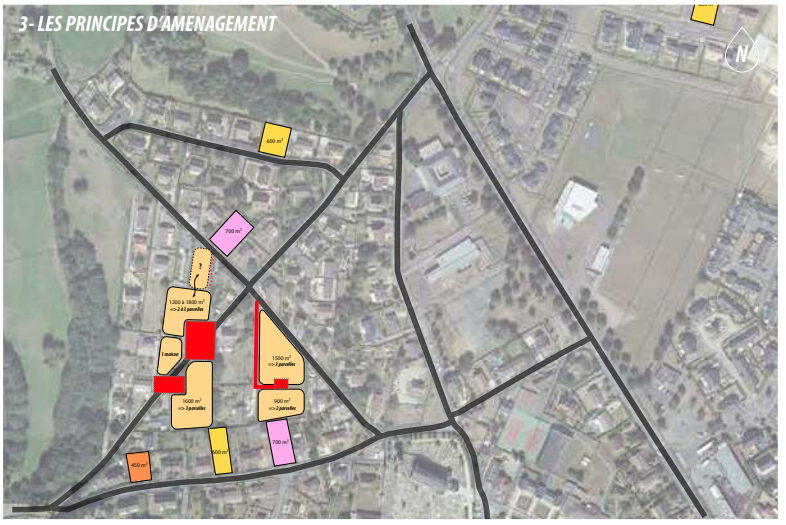

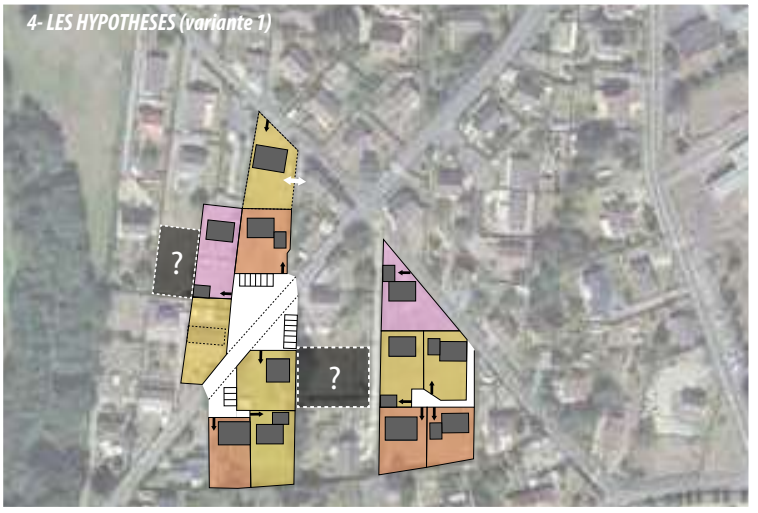

SAINT-CÔME-DE-FRESNÉ
Réflexion paysagère / urbaine du Hameau de La Guerre

La communauté de communes de Bayeux Intercom a contacté le CAUE pour une réflexion paysagère et d'aménagement du hameau de « La Guerre » de la commune de Saint-Côme-de-Fresne. L'objectif de cette réflexion est de préparer la rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude « urbaine et paysagère visant à l'amélioration de l'accueil touristique ». Cette réflexion dresse un état des lieux ainsi qu'une proposition stratégique d'acquisition foncière afin de répondre aux problématiques de stationnement et d'aménagement du site d'étude.

LE CONTEXTE PAYSAGER

LES PRESCRITIONS PAYSAGÈRES

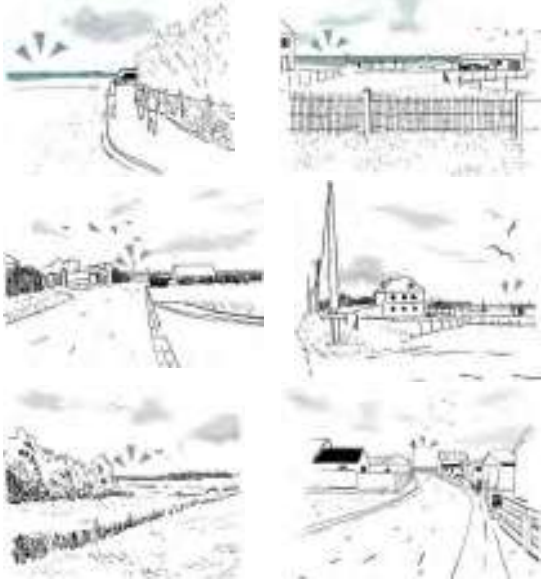

STRATÉGIE FONCIÈRE

LES USAGES

SAINT-RÉMY-SUR-ORNE
Projet de lotissement communal

Désireuse d'offrir des possibilités d'installation sur son territoire, la commune de Saint Rémy sur Orne envisage la réalisation d'un lotissement communal sur une parcelle classée en zone 1AU par son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle a donc missionné le CAUE afin qu'il étudie la faisabilité d'un tel projet et en définisse les principes d'aménagement.

Nous avons finalement proposé différentes hypothèses à la collectivité qui incluaient toutes : une réflexion sur la mise en relation de ce nouveau quartier avec les espaces environnants, la possibilité de réaliser les aménagements en plusieurs phases, et la nécessaire production de parcelles de tailles diversifiées.

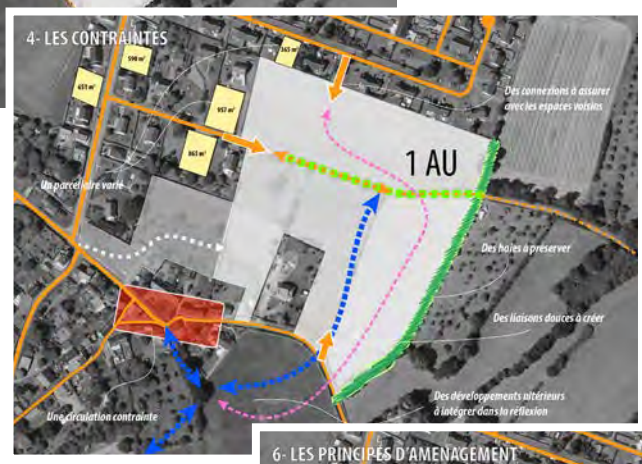

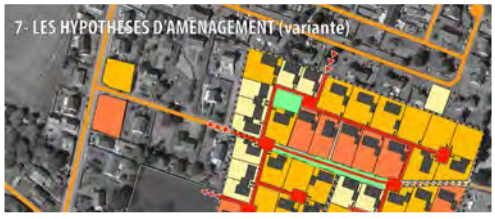

Paysage

En matière de paysage, le conseil aux collectivités locales du Calvados reste la mission prépondérante du CAUE. Elle permet tout d'abord aux élus locaux d'assurer dans de bonnes conditions leurs obligations de maîtres d'ouvrage public :

- dans l'approche de la faisabilité de leurs opérations d'aménagement,
- dans la définition de leurs besoins et de leurs attentes,
- dans l'aide au recours à une maîtrise d'œuvre compétente parfois pluridisciplinaire pour la concrétisation de leurs projets.

Les missions confiées au CAUE oscillent autour de quatre thématiques, en grande majorité sur des territoires ruraux, à savoir :

- les études de grand paysage : l'élaboration d'une charte de qualité, d'identité des territoires et des paysages singuliers en Basse-Normandie, les réflexions sur la gestion et la fermeture des vallées, ...
- les réflexions préalables à l'aménagement d'espaces publics : les places de centre bourg, la valorisation d'un patrimoine bâti, la requalification d'espaces mutables en parcs ou espaces récréatifs, les espaces extérieurs des équipements, la création ou l'extension de cimetières, les réflexions sur l'aménagement de stationnements, ...
- les traversées de bourgs, concernant la requalification de l'ensemble du bourg sur des problématiques urbaines et paysagères,
- et enfin, une thématique plus large abordant la gestion et l'entretien des grands espaces, la gestion différenciée, notamment dans le cadre de patrimoine bâti historique ou d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

ILS EN ONT PARLÉ

Ouest France, 30 octobre 2018
« Bernières-sur-Mer. Le Conservatoire du littoral est en train d'acquérir l'espace naturel sensible du Platon, pour son intérêt écologique et paysager »

Ouest France, 27 février 2019
« Bonnebosq. Bientôt une fresque sur une personnalité de la ville »

Ouest France, 24 janvier 2019
« Bonnebosq. L'étude d'un city stade autorisée au conseil municipal »

Ouest France, 4 décembre 2018
« Gonneville-sur-Mer. Le conseil municipal en 5 points »

Les Nouvelles de Falaise, 14 février 2019
« Gouvix. Un cahier de doléances et de propositions en mairie »

Ouest France, 15 avril 2019
« Isigny-sur-mer. Le budget communautaire vers l'investissement »

Ouest France, 19 novembre 2018
« Port-en-Bessin-Huppain. Le Vieux-Port va être réaménagé »

Ouest France, 31 octobre 2018
« Valdallière (La Rocque). Le cimetière de la commune sera végétalisé »

Ouest France, 18 octobre 2018
« Valdallière. Zéro pesticide. Goudronner ou végétaliser ? L'entretien des cimetières en question »

LES NOUVELLES DEMANDES

28

LES CONSEILS RENDUS

32

| ACQUEVILLE Préconisations d'aménagements des abords du lavoir | ANISY Aménagement place et traversée du bourg | ASNELLES Traversée de bourg / requalification RD 514 | BASLY Aménagement d'une place | BAYEUX Conseil sur une coupe d'arbres | BAYEUX-INTERCOM Requalification espaces publics à Saint-Côme-de-Fresne | BAYEUX-INTERCOM Etude urbaine et paysagère sur le littoral à Saint-Côme-de-Fresne | BERNIÈRES-SUR-MER Aménagement accès aux différents sites de mémoire | BERNIÈRES-SUR-MER Projets d'aménagement sur la commune | CESNY-AUX-VIGNES Valorisation de la traversée du bourg | COLLEVILLE-MONTGOMERY Projet d'aménagement de la place du Débarquement | CONSEIL DÉPARTEMENTAL Halte fluviale de Honfleur | CONSERVATOIRE DU LITTORAL Élaboration schémas d'aménagements paysagers | CORMOLAIN Aménagement parking aux abords des fêtes + aire camping cars | CREULLY-SUR-SEULLES Création d'un cheminement le long de la Seulles | DIVES-SUR-MER Extension du cimetière | GONNEVILLE-SUR-MER Création d'un arboretum | GOUVIX Traversée de bourg | GRANDCAMP-MAISY Création d'un nouveau cimetière / contexte et enjeux | LION-SUR-MER Projet d'aménagement d'une entrée de ville | LIVAROT-PAYS-D'AUGE Aménagement d'un parking à Fervaques | MERVILLE-FRANCEVILLE Aménagement place de la Plage et avenue Houdart | PONTS-SUR-SEULLES Création d'aires de jeux à Amblie | SAINT-RÉMY-SUR-ORNE Étude paysagère de la place de la mairie, l'espace culturel et la zone artisanale | SAINTE-HONORINE-DU-FAY Préconisations implantation panneau d'information zéro-phyto | SOMMERVIEU Extension du parking de la salle polyvalente / création d'un couloir piéton vélo | SOULEUVRE-EN-BOCAGE Aménagement du bourg de la Ferrière-Harang | TOURNIÈRES Aménagement d'un terrain communal près de la salle des fêtes | TRÉVIÈRES Mise en valeur des entrées de bourg | VALDALLIÈRE Expertise sur démarche zéro phyto dans cimetière de La Rocque | VILLERS-BOCAGE Aménagement parking pôle santé | VIRE-NORMANDIE Rénovation du cœur de bourg et mise en sécurité à Saint-Germain-de-Tallevende |

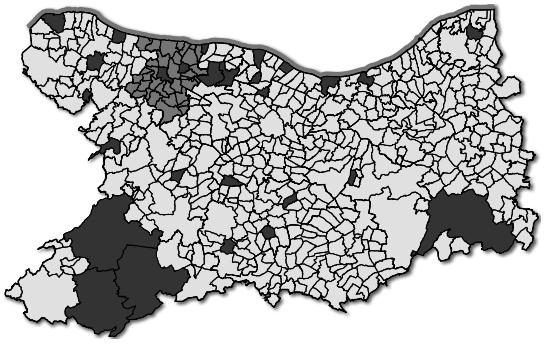

ACQUEVILLE
Valorisation du lavoir

La commune d'Acqueville possède un lavoir restauré mais vieillissant qu'elle souhaite rénover avec un architecte du patrimoine. Elle souhaite également dans un deuxième temps aménager les abords du lavoir et la partie aval du ruisseau qui alimente son bassin.

Le CAUE a donc proposé à la collectivité plusieurs préconisations d'aménagements paysagers et en a évalué leur coût, en intégrant les enjeux de préservation du ruisseau et du chemin du Muguet, et le développement de la biodiversité avec l'appui de la CATER (La Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières).

EXISTANT

HYPOTHESE D'AMENAGEMENT

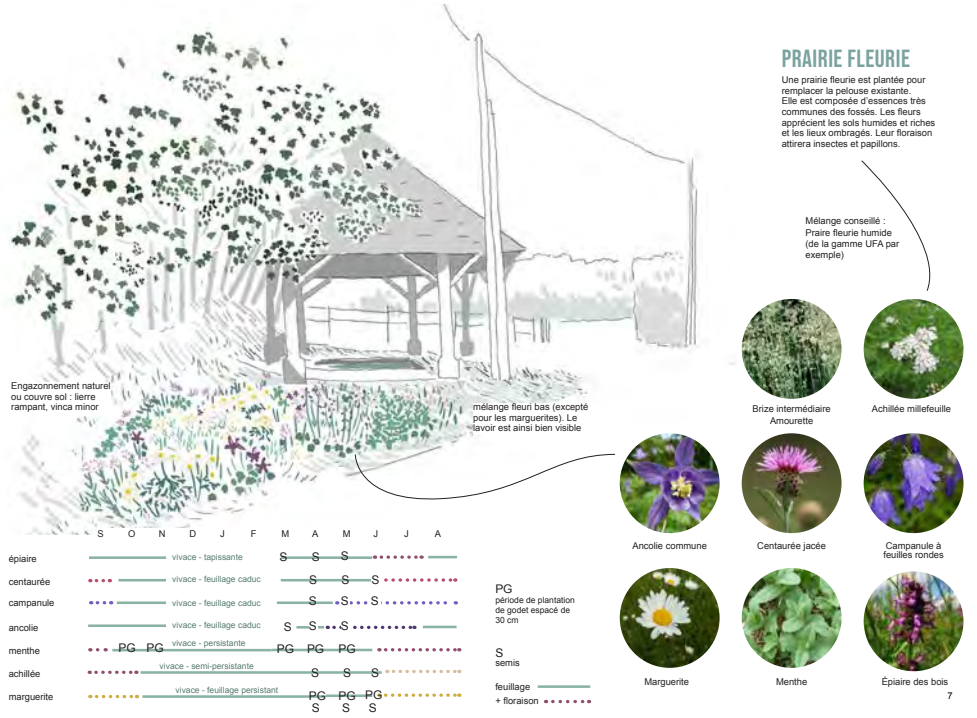

ASNELLES
Traversée de bourg

Les élus de la commune d'Asnelles ont contacté le CAUE pour un projet de réaménagement de l'entrée de bourg Est de la commune (RD 514). Cette étude propose un état des lieux et un diagnostic du territoire puis un plan traduisant des principes d'aménagement de qualité et adaptés au site.

L'enjeu principal de l'aménagement de cette route départementale était de mieux relier la partie nord et sud du village aujourd'hui coupé en deux, tout en sécurisant la route sur sa longueur.

L'étude propose de recréer une place de village centrale et arborée, d'améliorer les traversées piétonnes par un marquage différencié, de créer un cheminement piéton qui permet de desservir les diverses activités qui longent la route et de planter des arbres de haut jet entre la station de lagunage et la nouvelle place.

Le marais

LES SÉQUENCES DE LA TRAVERSÉE DE BOURG

Les espaces pavillonnaires

Les activités touristiques

L'entrée boisée

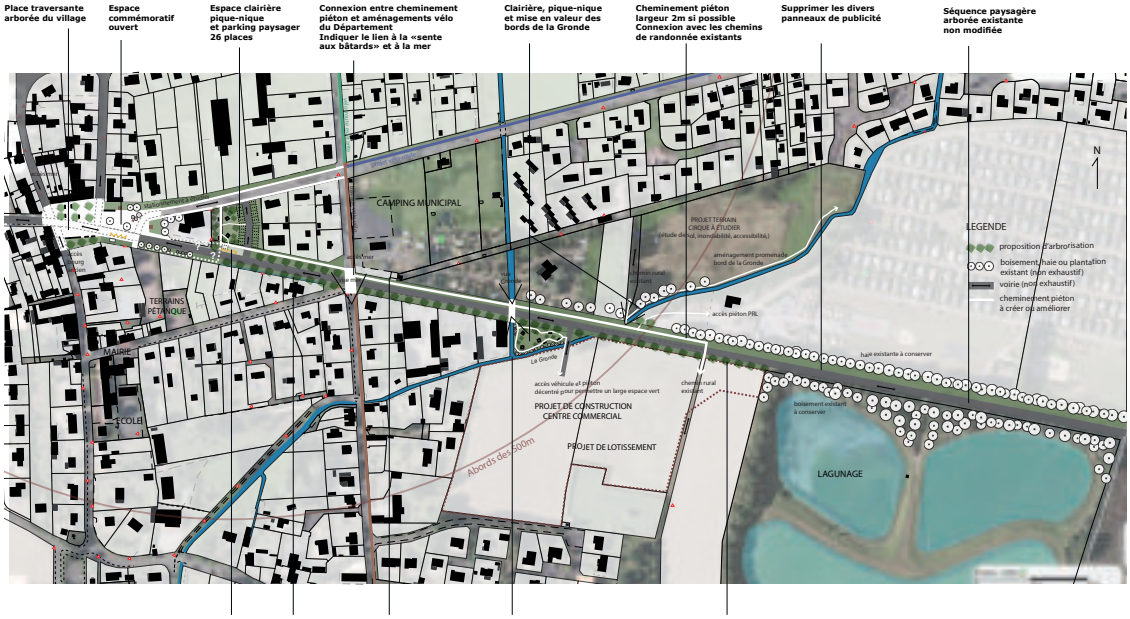

PLAN D'ENSEMBLE

BERNIÈRES-SUR-MER

Orientations d'aménagement du Marais du Platon

Les élus ont contacté le CAUE afin de déterminer les orientations d'aménagement pour le marais du Platon (Espace naturel sensible) dans le cadre de la vente des terrains municipaux au Conservatoire du littoral. Le CAUE a travaillé sur ce dossier en partenariat avec la commune, l'association pour la sauvegarde du patrimoine naturel de Bernières-sur-Mer, Les amis du Platon, le Conservatoire du littoral et le Département du Calvados qui en a la gestion.

L'étude a révélé plusieurs éléments qui permettraient de mettre en valeur ce marais remarquable pour le faire découvrir au public tout en améliorant les qualités écologiques du site. Elle propose notamment le réaménagement de l'accueil du public sur le site (parking d'accueil paysager, accès au site, signalétique, accès à la plage), la hiérarchisation des cheminements doux à travers le marais et le développement des outils de lecture du paysage historique et naturel (belvédère et présentation des plages du débarquement, point de vue sur le marais et mares), l'amélioration de la fonctionnalité écologique du marais, et la renaturation du cordon dunaire très dégradé par le piétinement des promeneurs. L'étude présente en dernier lieu une faisabilité pour la restructuration du parking et de la cale du Platon qui resteront communaux.

LES ESPACES ET ORGANISATION DU MARAIS

Le contournement du marais par la RD 514

Un paysage exceptionnel composé de dunes, de prairies arrières-dunes, de prairies humides, de roselières et de mares

Un cordon dunaire qui recèle des espèces protégées et rares

CARTOGRAPHIE DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

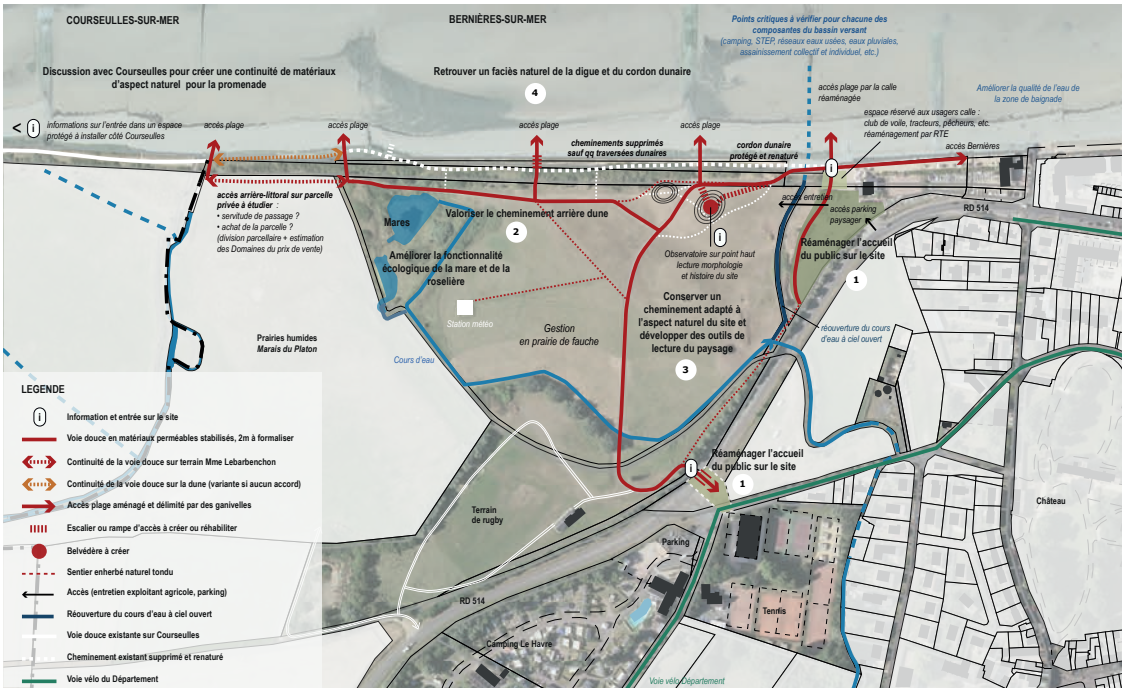

LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Aménagement d'une placette à Fervaques

Les élus de Fervaques, commune nouvelle de Livarot Pays d'Auge souhaitent acquérir et démolir deux bâtiments vétustes situés rue Marcel Gambier dans le cœur de bourg. Ils souhaitent y créer une poche de stationnements à proximité des commerces.

Le CAUE les a accompagné dans une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un espace public en cœur de bourg bâti et a proposé deux scénarios envisageables : - la création d'une placette-parking de part et d'autre de la rue, - ou permettre l'implantation d'un nouveau logement RDC/R+1 avec jardin et sa place de stationnement ainsi qu'une placette-parking de l'autre côté de la rue Gambier.
Les discussions ont également été engagées avec l'Architecte des Bâtiments de France pour les choix de matériaux du projet et les techniques de réhabilitation des murs mitoyens aux bâtiments à démolir.

RUE MARCEL GAMBIER

LES PARCELLES DE PROJET

ILLUSTRATION DU PROJET RUE GAMBIER

PROPOSITION 1 - UN ESPACE PUBLIC GÉNÉREUX ENTRE LES BÂTIMENTS

PROPOSITION 2 - RENOUVELLEMENT URBAIN EN CŒUR DE BOURG

HONFLEUR

Analyse de la halte fluviale du Port de Honfleur

Dans le cadre de la démarche engagée sur le tourisme fluvial, l'Association des Départements de l'Axe Seine (ADAS) a initié un partenariat entre les six départements qui la constituent et leur CAUE respectif afin de mener une étude de diagnostic et de préconisation relative aux haltes fluviales de la Seine. Ce travail collectif a permis de développer une offre qualitative des douze haltes fluviales et de contribuer à promouvoir l'identité Axe Seine. Le CAUE du Calvados a réalisé une étude sur la Halte fluviale du port de Honfleur en trois temps.

D'abord une lecture sur le grand paysage, puis à l'échelle du port en identifiant les enjeux majeurs, liés aux usages, au fonctionnement du site, avec ses atouts et faiblesses et enfin des préconisations d'aménagements à travers des images de références. Un colloque de restitution par l'ADAS est prévu en mai 2019.

Le Bassin des chasses a été créé pour lutter contre l'envasement du port

Architecture de l'église Ste Catherine

RAPPORT DE LA HALTE AVEC SON PAYSAGE

Bassin du vieux port

Honfleur historique

L'estuaire, le pont de Tancarville

2- bassin de l'est

LES USAGES ACTUELS

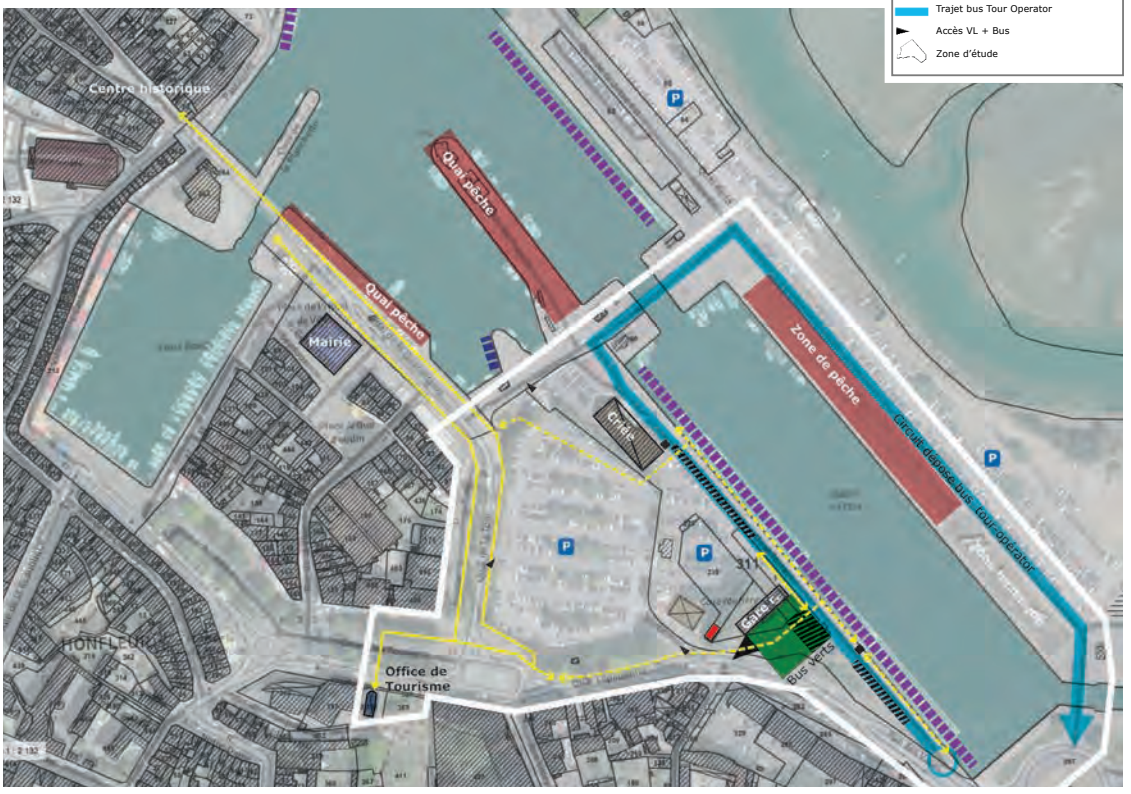

BAYEUX INTERCOM

Requalification des espaces publics en bord de mer à Saint-Côme-de-Fresné

La Communauté de Communes Bayeux Intercom a contacté le CAUE pour évaluer les besoins et les usages afin de répondre aux problématiques de stationnement et d'aménagement d'une parcelle en bord de mer.

Le CAUE a donc travaillé sur des préconisations d'aménagements sur les différents espaces publics, sur l'accueil des stationnements pour les estivants et les locaux, le développement des mobilités entre l'espace rétro littoral et la plage, la préservation des espaces naturels en bord de mer, le développement d'une offre touristique.

EXISTANT

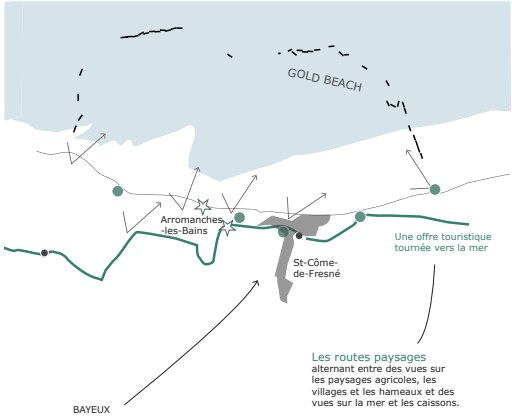

Voie aménagée récemment par le département (piste cyclable) Sentiment de largeur : voie agréable qui annonce une attention touristique.

CONTEXTE PAYSAGER

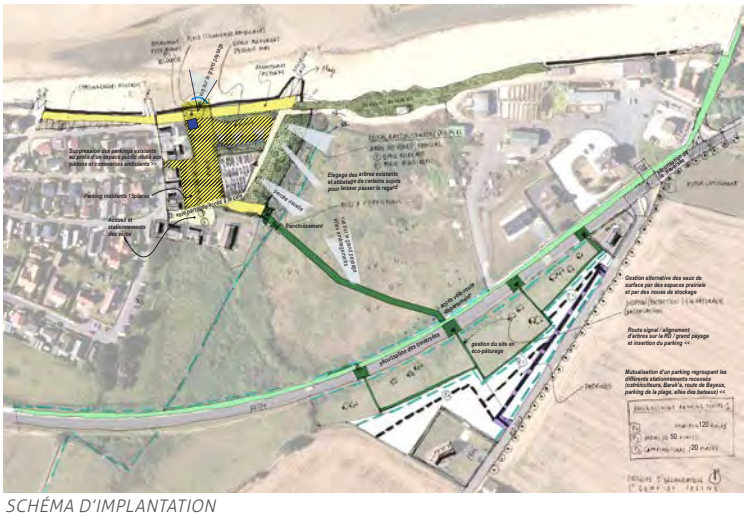

SCHÉMA D'IMPLANTATION

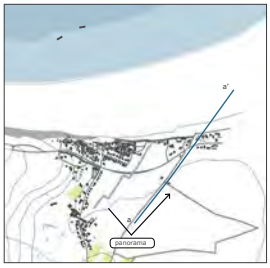

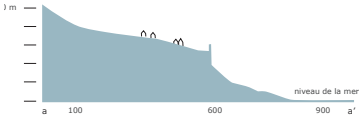

TOURNIÈRES

Parcelle de cœur de bourg en zone U

Le CAUE du Calvados a réalisé un premier travail sur la commune de Tournières en mars 2012 concernant l'aménagement et la densification du bourg.

En 2017, la collectivité a souhaité approfondir la réflexion sur un terrain classé en zone U, utilisé en parking, derrière la mairie, attenant à la salle des fêtes.

Le programme : densification avec trois parcelles à lotir en maisons individuelles, requalification des stationnements, des accès, et dans le même temps permettre aux habitants de bénéficier d'un espace de prairie récréative.

Le site bénéficie d'un accès direct avec la route départementale 15, et la parcelle offre un cadre bucolique de qualité, un patrimoine paysager important avec la présence de haies, d'arbres de hauts jets, et la proximité d'une zone humide.

HYPOTHÈSE D'AMÉNAGEMENT

Valoriser
- Haies bocagères à concevoir ou protéger
- Haies fruitières à planter
- Arbre d'alignement et arbre fruitier à planter
- Noue paysagère large et peu profonde (gestion des eaux, cheminement piéton
- Repenser accès et parvis de la mairie/salle des fêtes
- Concevoir des espaces polyvalents et mixtes
- Espace ludique et récréatif, prairie fleurie, jeux enfants
- Préau ou Structure légère 50m2 (10x5m) : Evènements extérieurs + stockage du matériel de la salle des fêtes
- PAV Point d'Apport Volontaire (verres + papiers)

LEGENDE

Accéder et désservir
- RD15 passage à 5m / plateau au même niveau que le parvis Mairie
- Zone de stationnements minute
- Concevoir un espace de stationnements 60 places
- Parkings temporaires de 44 places supplémentaires(événements)
- Accès parking 4m/ voie en bicouche clair
- Accès et desserte du site 4m/ voie enherbée et bicouche clair
- Arrêt de bus
- Arrêt de bus
- Circulation piétonne à étudier et aménager
- emprise à réserver pour PLUI / cheminement vers le camping
- Accès technique salle des fêtes

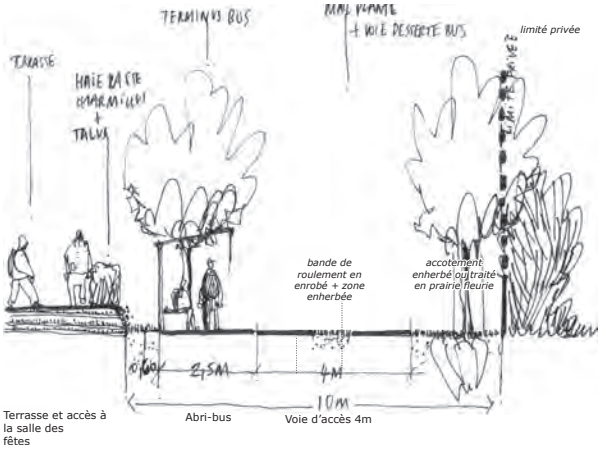

escaliers pas d'ânes

Mail

chemin d'accès carossable en sablé et zone enherbée

L'accompagnement pour les "remises de prestation"

PROCEDURE ADAPTÉE

Gonneville-sur-Mer - Aménagement d'un arboretum

La commune de Gonneville-sur-Mer a pris contact avec le CAUE du Calvados afin d'avoir un accompagnement pour la réflexion d'un projet de création d'arboretum au centre du village.

Ce terrain communal, situé entre la mairie et l'église de près de 2ha, a déjà fait l'objet d'aménagement par la commune avec la mise en place de clôture type haras sur 550m, la plantation d'un verger de 53 pommiers du Pays d'Auge ainsi que des haies composées de fruitiers et de plantes mellifères. Une halle augeronne a également été construite pour accueillir les randonneurs ainsi qu'un espace de pique-nique, une aire de jeux pour enfants, un terrain de pétanque et un rucher.

Le CAUE intervient afin de conseiller la commune pour la création d'un arboretum qui fait le lien entre tous ces aménagements ponctuels déjà réalisés. La volonté de la municipalité est d'offrir un espace public propice à la promenade et à la détente, en créant un parcours arboré tout en conservant l'esprit des lieux et de ses perspectives existantes sur le village.

Sur les conseils du CAUE, la commission en charge du projet a visité plusieurs arboretums du Calvados afin d'affiner leurs choix. Puis, la commune a recruté un maître d'œuvre en Procédure Adaptée afin de réaliser le plan de l'arboretum, le choix des essences et un cahier d'entretien et de gestion différenciée.

Maitrise d'œuvre : La Fabrique des Paysages
Entreprise : Saint Martin Paysage

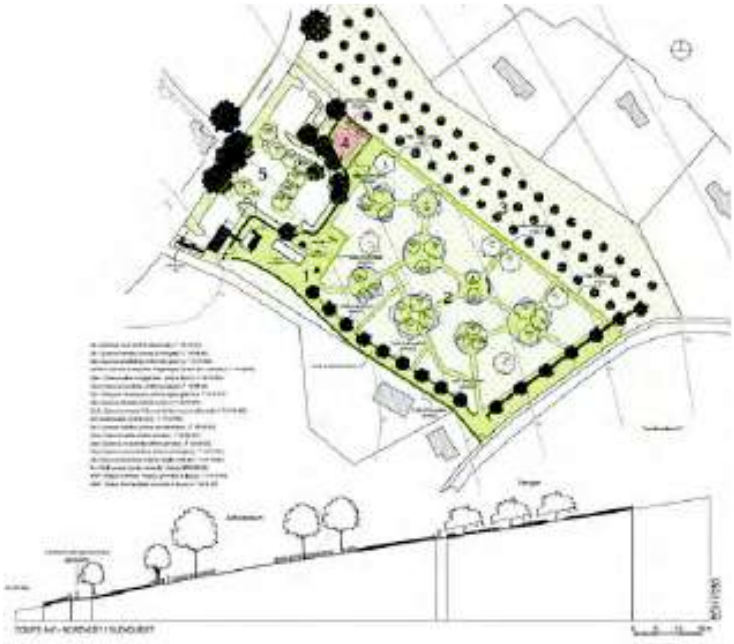

REMISE DE PRESTATIONS / INTENTION PAYSAGÈRE

Grandcamp-Maisy - Création d'un nouveau cimetière et requalification de l'entrée de ville

État actuel

La commune de Grandcamp-Maisy a contacté le CAUE pour un projet de création de cimetière sur un terrain communal ainsi que le réaménagement de l'entrée de bourg (RD514), en lien avec l'Agence Routière Départementale. Le projet devait également prendre en compte l'aménagement prévu de la voie verte par le Département du Calvados le long de la RD514, au niveau de cette même entrée de bourg.

Le CAUE a proposé une étude de faisabilité afin d'aider les élus à affiner leur programme pour la création d'un cimetière paysager avec un préau d'accueil et une entrée de bourg plus lisible et valorisée.

Une remise de prestations a ensuite été organisée par le CAUE sous la forme d'une intention paysagère afin de choisir un concepteur sur la base d'idées directrices qui pourront ensuite se préciser, voire évoluer, dans une relation de travail conjointe. Trois équipes retenues ont donc présenté, lors d'une audition, leur compréhension du site d'étude ainsi que leurs intentions de projet à l'aide de 3 planches A3 intitulées « lire et décrypter », « réfléchir et inventer », « proposer et illustrer ».

LE LAURÉAT

La Fabrique des Paysages/SCPA Daligaux Van Nieuwenhuyse/Cabinet Philippe Cavoit

Des carrés d'inhumation en pelouse aménagés dans un esprit de "parc boisé ponctué de clairières".

Un espace de rétention des eaux pluviales au point bas du terrain, zone humide favorable à la biodiversité.

Un espace cinéraire regroupant columbarium et jardin du souvenir **dans la partie haute du cimetière et dans le prolongement visuel d l'entrée.**

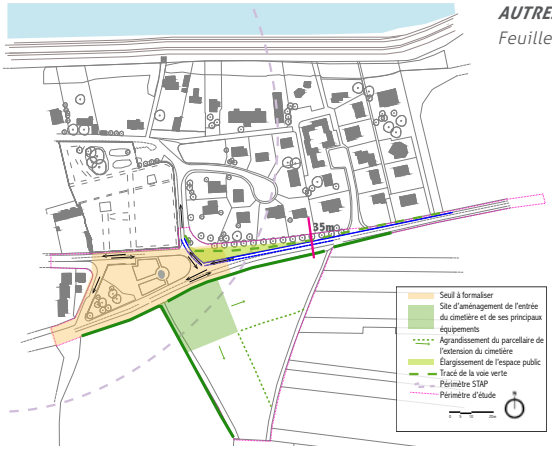

AUTRES CANDIDATS

Feuille à Feuille/InfraServices

Samuel Craquelin/Géomat

INTENTIONS ARCHITECTURALES

Bretteville-sur-Odon - Agrandissement de la crèche

La commune de Bretteville-sur-Odon souhaite agrandir les capacités d'accueil de sa crèche multi-accueil (environ 40 berceaux).

Le CAUE a accompagné la collectivité en proposant d'étudier les possibilités d'aménagement et l'organisation du bâtiment de la crèche en fonction des flux et besoins existants et futurs et des contraintes complexes du site. Cette étude a permis de valider l'implantation de l'extension, à l'est du Centre Socio-Culturel.

La collectivité a fait le choix de recruter leur équipe de maitrise d'œuvre sur remise de prestations. Le projet comprenait la construction de la crèche multi-accueil d'environ 560 m², l'aménagement de ses abords, d'un parking paysagé de 15 places, la réalisation d'un cheminement à mobilité douce permettant de relier le parking à l'entrée de la crèche, l'aménagement d'espaces extérieurs sécurisés et protégés pour les enfants, la reconsidération des accès par la Basse Rue et les entrées séparées (public/personnel).

Le CAUE a organisé cette procédure et accompagné le maître d'ouvrage dans le choix du lauréat.

LE LAURÉAT

Agence Architecture Baetz et Chardin

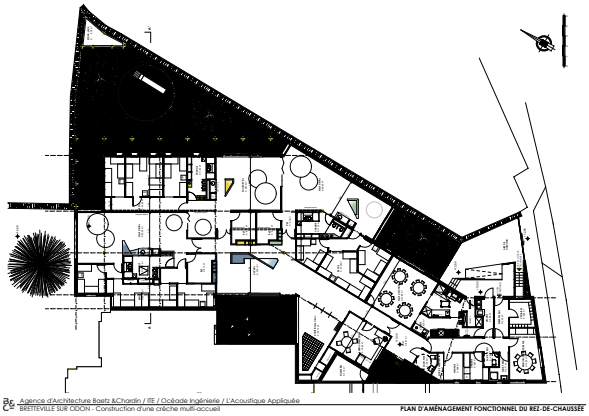

AUTRES CANDIDATS

HEDO Architectes

SOON Architectes

INTENTIONS ARCHITECTURALES

Épron - Réorganisation et extension de l'école

Diverses raisons ont conduit la commune d'Épron à repenser son groupe scolaire actuel : besoins urgents de mettre à disposition des espaces pour les activités associatives, augmentation importante de la population prévue et donc des demandes de scolarisation, aux vues des différents opérations de logement en cours.

Le CAUE a accompagné la collectivité en proposant d'étudier les possibilités de réorganisation et d'extension du groupe scolaire en privilégiant la construction de nouvelles salles de classes et l'installation du pôle jeunesse dans les espaces existant libérés.

L'étude de faisabilité du CAUE a permis aux élus de valider l'implantation de ce projet, le programme et le coût de l'opération. L'objet du projet consistant en la construction de l'extension du groupe scolaire d'environ 540 m², l'aménagement de ses abords avec la création d'un espace extérieur sécurisé protégé pour les enfants, la création d'un préau, la restructuration du bâtiment existant d'environ 820 m² et la reconsidération des accès.

La collectivité a fait le choix de recruter leur maitre d'œuvre sur remise de prestations. Le CAUE a accompagné les élus dans l'organisation de cette procédure et le choix du lauréat.

LE LAURÉAT

a/LTA

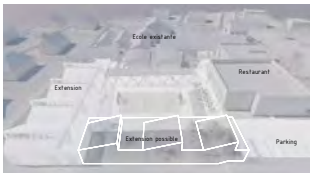

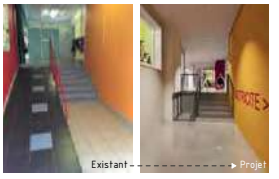

AUTRES CANDIDATS

JVArchi & Associés

Bernard Lepourry-Bernard

L'accompagnement pour les "consultations de maîtrise d'œuvre"

PROCÉDURE ADAPTÉE

Merville-Franceville-Plage - Réaménagement de l'av. Houdart et de la pl. de la Plage

La commune de Merville-Franceville a sollicité le caue dans un premier temps en 2014, pour mener une réflexion sur les espaces publics de l'avenue Houdart, la place de la plage et l'insertion d'une halle permettant d'accueillir différents évènements. Un «appel à idées» a été lancé en 2016. Cela a permis d'affiner la programmation, l'estimation financière afin de lancer une consultation sous forme de Marché à Procédure Adaptée (MAPA) pour le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire en 2017.

Le groupement BASSINET TURQUIN PAYSAGE a été retenu en mandataire en 2018, avec JULIEN BOIDOT architecte et LOLLIER INGÉNIÉRIE. La Phase 1 des travaux a été lancée en février 2019 sur l'avenue Houdart et la création de la halle multiactivités.

Equipe de maitrise d'œuvre : BTP paysagiste concepteur associé à JULIEN BOIDOT architecte, LOLLIER INGÉNIÉRIE. Entreprises : EUROVIA CAEN, VALLOIS NORMANDIE, PIGEON TP NORMANDIE

SENSIBILISATION

Communication

La diffusion des informations est une des ambitions majeures du pôle sensibilisation/communication. Par le biais de ses réseaux et relations, les évènements et actions du CAUE sont régulièrement mis en avant. Très active sur internet, l'équipe partage avec le grand public le travail effectué en interne ou lors de collaborations. En travaillant quotidiennement avec les architectes et paysagistes du Calvados et de la région, le CAUE emmagasine une quantité importante de données sur les réalisations les plus récentes construites dans le département. Sa participation en tant que membre de commissions techniques et de jurys œuvre également pour la promotion architecturale et urbaine et offre des moments d'échanges diversifiés. Fort de ces expériences, le CAUE est engagé, plus que jamais, au travers de son projet stratégique, dans la sensibilisation d'un large public aussi bien composé de professionnels que de particuliers.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le CAUE souhaite revoir sa stratégie digitale afin de promouvoir au mieux ses missions et ses actions auprès du grand public et des élus.

Afin d'interagir quotidiennement avec ces publics, nous utilisons les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn et le site Internet. Les photos et vidéos vont prendre davantage d'ampleur dans les mois à venir grâce aux divers événements mis en place.

Le site internet reste l'outil le plus complet pour informer le public et partager tout type de documents (photos, articles, liens, vidéos...).

La page LinkedIn nous permet de développer notre réseau de contacts dans les milieux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Mais également de mettre en avant nos évènements auprès du plus grand nombre (grand public, professionnels, partenaires...). C'est un véritable outil pour nos Ressources Humaines, car cela nous aide à recruter de nouveaux talents mais également à développer notre image profesionnelle. Nous comptons plus de 845 relations sur notre compte LinkedIn et 125 abonnés à notre page.

Le compte Twitter poursuit son développement depuis 2017 et compte plus de 310 abonnés, 245 tweets à son actif. C'est LE réseau social de l'instantanéité et de la réactivité, qui permet une prise de parole authentique. Dans le cas présent, nous reprenons l'ensemble des publications publiées sur Facebook et LinkedIn (évènements, informations, recrutement...) et l'intégrons de façon plus brève sur Twitter. Nous retweetons (repostons) également des évènements et posts où nous sommes cités par des acteurs ou partenaires.

La page Facebook compte actuellement plus de 1000 abonnés, qui aiment, partagent et réagissent quotidiennement à nos publications. Ce réseau social est un média de masse à part entière où nous partageons un contenu de qualité, inédit et spécifique dirigeant vers des liens externes (site Internet du CAUE 14, inscriptions à nos évènements en ligne...). Les sujets relayés sont majoritairement liés à notre actualité. Les particuliers partagent leurs retours sur les permanences architecturales, ce qui entretient une image dynamique du CAUE du Calvados. Nos abonnés deviennent des ambassadeurs de notre association.

PARTICIPATIONS À DES JURYS DE CONCOURS

Depuis sa création, le CAUE est sollicité afin de désigner parmi son équipe, des personnes qualifiées aptes à intervenir en tant que membres de commissions techniques et de jurys pour représenter les maîtres d'œuvre dans les concours organisés par les collectivités, les bailleurs sociaux et les aménageurs.

Cette mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage fait partie des missions "fondamentales" du CAUE pour la promotion architecturale et urbaine.

Le CAUE s'efforce de faire de ce temps de jury et de commissions, un moment de débat, d'éclairages réciproques et d'échanges diversifiés.

| CALVADOS HABITAT - Logements Quai Vendeuvre | NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE - Construction d'un centre aqualudique | BLANGY PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM - Pôle enfance de Pont-l'Evêque | CAEN-LA-MER - Projet de halle sportive Saint-Jean-Eudes à Caen | IFS - Restructuration de l'école | CALVADOS HABITAT - Construction de 35 logements collectifs à Bretteville-l'Orgueilleuse |

PROFFESSION BOIS

Le CAUE a été sollicité par PROFESSIONS BOIS pour faire partie du jury de la sixième édition du "Prix Bois Construction Environnement de Normandie", complément régional du "Prix National Construction Bois 2019". Ce prix vise à promouvoir la construction bois de qualité en Normandie. Un architecte du CAUE a donc intégré le jury pour étudier l'ensemble des candidatures et définir les projets lauréats de chaque catégorie.

PUBLICATIONS

" Les Cahiers du CAUE "

DU GRAVIER AU BRIN D'HERBE, QUELLES ÉVOLUTIONS POSSIBLES DES CIMETIÈRES ?

De nombreuses collectivités et communautés de communes du département sont confrontées à la gestion, l'entretien et l'évolution de leurs cimetières.

Afin d'assurer pleinement son rôle en tant qu'organisme de sensibilisation auprès des élus du département, le CAUE du Calvados a rédigé un cahier intitulé « Du gravier au brin d'herbe, quelles évolutions possibles des cimetières ? ». Le CAUE a souhaité contribuer

à ce questionnement par des préconisations issues d'exemples de cimetières anciens ou récents de qualité, dessinés par des architectes, des paysagistes concepteurs et/ou réalisé par la régie interne d'une collectivité.

LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME

En fin d'année 2018, le cahier intitulé " La protection des zones humides dans le Plan Local d'Urbanisme" est sorti.

Dans le Calvados, la protection des zones humides est d'autant plus importante qu'elles se trouvent également très souvent au cœur de l'espace urbain ou à ses abords.

Ces zones en particulier sont susceptibles d'accueillir diverses opérations conduisant à leur assèchement et à leur imperméabilisation. Pourtant, les milieux humides urbains représentent d'importants atouts pour une collectivité, car ils permettent l'introduction de l'eau et de la nature en ville, et la gestion des eaux pluviales.

Il est donc primordial pour les collectivités de s'emparer de la question de la nécessaire préservation des zones humides et de la retranscrire rigoureusement dans les documents de planification territoriale.

Ce cahier, élaboré en concertation avec la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) et le Service Urbanisme et Risques (SUR) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Calvados, a donc pour objectif de guider les élus dans la prise en compte des zones humides dans leurs documents de planification.

Référentiel architectural, urbain et paysager

Le CAUE poursuit désormais son travail de recensement de réalisations remarquables à travers l'Observatoire national des CAUE.

Les fiches « Référentiel architectural, urbain et paysager » continuent à être réalisées, de manière ponctuelle, à l'occasion des événements organisés par le CAUE (colloques, formations, sensibilisation, visites d'opérations, etc.)

Évènementiel

Régulièrement, le CAUE organise des évènements à destination d'un large public : élus, collectivités, particuliers, professionnels... L'année 2018 a été marquée majoritairement par la première édition du Prix de l'Architecture et de l'Aménagement Normand menée à l'initiative des cinq CAUE normands pour valoriser la création architecturale du territoire et par le lancement de notre deuxième appel à idées sur la thématique « Grande maison, petit terrain ».

LE PAAN PRIX DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT NORMAND 2018

Cette action s'est réalisée en 2 étapes : la première, à l'échelle du département, où chaque CAUE organise un jury en charge de définir le palmarès de son département ; la seconde, à l'échelle normande, où concourent les opérations sélectionnées au niveau départemental.

Un jury de 24 membres s'est réuni à l'IMEC afin d'examiner les 55 candidatures. Le jury présidé par Bruno Decaris, Architecte en Chef des Monuments Historiques, était composé de professionnels et d'élus de la région.

Le PAAN a pour objectif de :
. mettre en avant les opérations de qualité réalisées au cours des six dernières années sur notre territoire,
. valoriser les projets les plus innovants et les plus pertinents dans des thématiques telles que l'insertion dans son site, la responsabilité environnementale...
› encourager la vitalité créative dans notre département en matière d'architecture,
. promouvoir le dialogue constructif entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, en mettant l'accent sur la qualité des projets.

Le jury

La remise des prix a eu lieu le 19 octobre au théâtre l'Éclat à Pont-Audemer en présence de l'ensemble des présidents des CAUE Normands. 16 prix ont été remis à cette l'occasion : 1 Grand Prix, 10 lauréats, 3 mentions spéciales, 1 prix du public, 1 prix des étudiants de l'ENSA, .

Le TGI de Caen "Grand Prix"

La remise des Prix

Le premier ouvrage du PAAN 2018, mené à l'initiative des cinq CAUE présents sur le territoire Régional a été publié par la suite.

Des videos des interviews des lauréats ont également été réalisées, et sont visibles sur le site du CAUE.

La brochure

Cette première édition du PAAN se veut l'illustration de la richesse et de la diversité de la création architecturale sur le territoire normand.

Acteurs majeurs de la qualité du cadre de vie en Normandie, les CAUE ont à cœur de valoriser les projets innovants en matière d'architecture et d'aménagement, d'encourager la vitalité créative sur le territoire et d'y récompenser les collaborations remarquables entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

ILS EN ONT PARLÉ

Le Moniteur, 23 novembre 2018
« Deux réalisations primées sur la presqu'île de Caen »

Ouest France, 30 octobre 2018
« Le palais de justice de Caen primé »

La Presse de la Manche, 23 octobre 2018
« Plusieurs projets normands récompensés. Un seul lauréat dans la Manche »

Ouest France, 22 octobre 2018
« Trois projets distingués au niveau régional »

Ouest France, 5 avril 2018
« Transformer son pavillon en maison d'architecte »

Ouest France, 27 janvier 2018
« Les prix de l'architecture du Calvados ont été décernés »

Ouest France, 25 janvier 2018
« Un nouveau prix d'architecture pour le Dôme »

APPEL À IDÉES "GRANDE MAISON, PETIT TERRAIN"

La thématique

Avec le label "Les défis du CAUE 14", le CAUE du Calvados a lancé son deuxième appel à idées en septembre 2018.

L'appel à idées «GRANDE MAISON, PETIT TERRAIN», a invité les candidats à répondre à un enjeu à la fois contemporain et récurrent : la pression foncière. Cette pression aboutit à la densification croissante des zones urbaines, et à l'existence de terrains de plus en plus atypiques. Il s'agit ici de se projeter vers un urbanisme durable, maintenant l'équilibre entre parcelles vertes ou agricoles et terrain à bâtir, et de respecter la loi ALUR qui lutte contre le mitage des terrains. Confrontés à cette question, particuliers, élus et architectes, se voient obligés d'y apporter des réponses ingénieuses en matière d'innovation architecturale.

Le but de cet appel à idées était de penser l'habitat dans une densification urbaine croissante. Comment construire un logement spacieux et généreux sur des parcelles de plus en plus exiguës ?

Trois sites calvadosiens d'environ 350 m^2 ont été proposés aux candidats :
- une parcelle libre en centre bourg ancien,
- une division parcellaire,
- une petite parcelle de lotissement.

Le prix du jury

Le 1er février 2019, sous la présidence d'Hubert Courseaux, un jury de 16 professionnels s'est réuni au CAUE pour élire les projets les plus pertinents parmi les 61 reçus.

Après délibération, les membres du jury ont choisi un lauréat pour chaque site, une mention pour le site A et C, et deux mentions pour le site B.

Le jury

Les lauréats

"BRIS'COLAGE" parcelle libre en centre bourg

"COOP D'ÎLOT" division parcellaire

"FOUS D'IRÈNE" petite parcelle de lotissement

La remise des prix et l'exposition

Le vernissage de l'exposition et la remise des prix étaient organisés le 13 mars 2019 au Pavillon à Caen. Le public, composé d'une centaine de professionnels, élus et étudiants, a découvert à cette occasion les prix et mentions attribués par le jury et le travail fourni par les 49 candidats.

ILS EN ONT PARLÉ

Ouest France, 15 mars 2019
« Caen. Prix de l'appel à idées "Grande maison, Petit terrain" »

La remise des prix

L'exposition au Pavillon du 13 mars au 12 mai 2019

Parallèlement, un ouvrage recensant l'intégralité des projets a été publié et mis à disposition du public, valorisant ainsi le travail des candidats.

La brochure

CONCOURS PHOTO N°3 "COUTURE URBAINE"

La thématique

En juillet 2018, le CAUE du Calvados a lancé son troisième concours photographique sur le thème de la couture urbaine.

Durant trois mois, les participants ont été invités à réaliser un à cinq clichés dans le Calvados, illustrant leurs perceptions de la couture urbaine.

Aujourd'hui, la ville s'étale et se dilate. L'espace urbain se développe et se voit pousser de nouveaux membres, de nouveaux quartiers qui se relient à un corps existant. Or, ces développements ne peuvent être réussis que s'ils prennent en compte le tissu ancien et les évolutions à venir, que si la transition entre ces différents espaces ne se révèle pas être une frontière, ou encore un simple espace de liaison entre deux entités distinctes, mais bel et bien un espace vécu par l'ensemble des habitants.

Si un véritable dialogue s'instaure entre la ville historique et ses nouveaux quartiers, ou entre l'espace urbain et les espaces naturels qui l'entourent, on pourra alors parler de greffe urbaine réussie.

Ainsi ces espaces de transition et de dialogue constituent une véritable couture urbaine, à même d'assurer la cohérence de l'ensemble urbain et de ses liens avec son environnement immédiat. D'autres espaces, parfois qualifiés de franges urbaines, doivent plutôt être réalisés et perçus comme des espaces intégrés à la vie de quartier, des zones de lien, de rencontre et ainsi constituer de véritables espaces publics vivants, connectés et permettant le dialogue urbain, l'échange et le lien social.

Lorsque la couture urbaine est réussie, l'espace public devient alors fédérateur ; et les transitions inter quartiers deviennent de véritables espaces de vie où se crée le dialogue urbain.

Le jury

Le 9 novembre 2018, un jury de professionnels s'est réuni au CAUE pour élire les plus belles photographies parmi les candidatures reçues. Après délibération, les membres du jury ont choisi d'attribuer un premier prix, un deuxième prix et une mention.

PREMIER PRIX — ISABELLE PIRIOU — Cordon dunaire pour passepoil — Deauville, Promenade Louis Delamare

DEUXIÈME PRIX — ÉDOUARD BRUNETOT Couture économi que — Colombelles, ZA du Plateau

MENTION DU JURY — MARC FOREL — Transition écologique Hérouville-Saint-Clair, Bassin de Calix

L'exposition et la publication

La remise des prix s'est déroulée au CAUE le 19 décembre 2018. Les réalisations ont été exposées à la médiathèque du CAUE.

Parallèlement, un ouvrage recensant l'intégralité des clichés a été publié et mis à disposition du public, valorisant ainsi le travail des photographes.

La brochure

SÉMINAIRE FRANCO-ALLEMAND

Le 13ème séminaire franco-allemand a eu lieu les 16 et 17 mai 2019 et réunissait la délégation allemande de Basse Franconie et l'ensemble des partenaires français : le C.A.U.E du Calvados, le Conseil Départemental et la Chambre Départementale des Géomètres du Calvados.

Réunis sur notre département, ces derniers ont échangé sur les pratiques autour de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement.

SIGNATURE DE LA CHARTE PARTENARIALE DES ACTEURS DE L'ARCHITECTURE

Dans le cadre de la 5ème Biennale de l'architecture et de l'urbanisme de Caen du 10 au 21 octobre 2018, le CAUE du Calvados a signé une convention partenariale « les Acteurs de l'Architecture » avec Le Pavillon, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes et la Maison de l'Architecture « Territoires Pionniers » le 20 octobre 2018.

L'objectif de cette mise en réseau est de coordonner des programmations communes et de l'amplifier (Mois de l'architecture, biennale, journées nationales de l'architecture,...), d'apporter une lisibilité de l'ensemble des actions et activités organisées sur le territoire...

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, le CAUE du Calvados a ouvert ses portes les 19 et 20 octobre 2018.

Le CAUE a proposé aux particuliers de rencontrer gratuitement des architectes conseillers et des paysagistes concepteurs pour les aider dans leur projet de construction, de rénovation, d'extension ou d'aménagement de jardin..

ILS EN ONT PARLÉ

Ouest France, 20 octobre 2018
« Architecture à tous les étages, à Caen ! »

Ouest France, 3 mars 2018
« L'architecture mise en valeur à la médiathèque »

Ouest France, 2 mars 2018
« Caen-la-Mer célèbre l'architecture pendant un mois »

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Le CAUE du Calvados a organisé pour la première année « Les enfants du patrimoine » en synergie avec l'Union régionale des CAUE normands. Le déploiement national de cette manifestation, portée depuis 2002 par les CAUE d'Ile-de-France, est soutenu par le Ministère de la Culture.

Cette opération s'est déroulée le vendredi 14 septembre 2018, la veille des Journées européennes du patrimoine. Elle consistait à proposer un programme d'activités et de visites aux élèves et aux enseignants de la maternelle au secondaire, afin de leur faire découvrir le patrimoine de leur lieu de vie (visites, promenades architecturales, parcours urbains ou encore des jeux de piste...).

Les objectifs étaient de :
. sensibiliser le jeune public à la notion de patrimoine qu'il soit architectural, urbain, paysager ou culturel;
. amener le jeune public à se questionner sur les concepts d'espace, de repère et d'identité afin qu'il découvre, connaisse et puisse s'approprier le territoire normand;
. permettre aux enseignants de renouveler et d'enrichir leur pratique pédagogique, en allant hors des murs de l'école.

Le CAUE, en partenariat avec le Pavillon, a proposé lors de cette journée la découverte de la Presqu'île de Caen au enfants de Caen : visites guidées, croquis et parcours de découverte du Tribunal de Grande Instance, de la Bibliothèque Alexis de Tocqueville et du Dôme.

SALONS

Salon de l'Habitat

1 000 IDÉES POUR LA MAISON

Souhaitant accentuer sa visibilité sur les évènements ouverts au grand public, pour la deuxième fois le CAUE était présent sur le Salon de l'Habitat de Caen, afin de proposer aux visiteurs des conseils de qualité concernant leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation.

Du 15 au 17 mars 2019, nos architectes conseils et paysagistes ont délivré des conseils à 81 personnes. Plus de 200 personnes se sont arrêtées pour demander des informations sur notre structure, et nous questionner sur leur cadre de vie.

Maison de l'habitat

LES 3 JOURS DE L'ÉCO-RÉNOVATION

Du 25 au 27 avril 2019, dans le cadre des trois jours sur la thématique de « comment réussir la rénovation de son logement ? » le CAUE était présent aux côtés de ses partenaires pour recevoir et conseiller les particuliers.

L'architecte présent à cet évènement a prodigué des conseils sur l'architecture bioclimatique (agencement intérieur) et sur les actes d'urbanisme nécessaires pour pouvoir réaliser ses travaux.

Un nombre important de personnes a assisté aux ateliers et conférences, les visites de chantiers ont connu une forte mobilisation.

Actions pédagogiques

À travers sa mission de sensibilisation, le CAUE intervient régulièrement dans le département pour répondre aux attentes d'un large public : élèves, étudiants, élus, particuliers, professionnels, associations... Depuis plusieurs années, les architectes et les paysagistes concepteurs du CAUE collaborent avec les écoles primaires et les collèges du département, pour sensibiliser les plus jeunes à la qualité architecturale et paysagère et leur dessiner un aperçu de ces métiers. Face à l'intérêt croissant, les urbanistes du CAUE se sont inscrits, pour la première année, dans cette démarche pédagogique pleine d'avenir.

En tant que professionnel qualifié, le CAUE dispense également des formations de niveau supérieur, notamment à l'université de Caen et poursuit avec succès sa formation auprès des élus sur des problématiques très concrètes.

Les conférences, visites ou autres évènements de sensibilisation organisés dans le département, sont l'occasion pour l'équipe du CAUE d'intervenir et de partager son savoir autour des thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. C'est ainsi que cette année, un colloque sur le thème des « Cimetières d'aujourd'hui et de demain : quelles évolutions possibles ? » a été organisé conjointement avec le CAUE de la Manche.

Il est en effet primordial pour le CAUE de développer l'information, la culture et la pédagogie dans ses trois domaines de compétences.

SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DU GRAND PUBLIC

Valorisation du conseil aux particuliers dans les medias

Afin de valoriser le rôle et les missions de l'architecte conseil, le CAUE a participé à des évènements locaux comme les journées de l'éco-rénovation organisées par la Maison de l'habitat Caen la Mer, le Salon de l'Habitat, les journées nationales de l'architecture...

Les permanences architecturales dispensées en mairies, communautés de communes et dans les locaux du CAUE, se perpétuent au fil du temps. L'intervention d'un architecte conseil à la radio FranceBleu, a également apporté des réponses, aux auditeurs et développé notre image grand public.

Le site Internet et les réseaux sociaux contribuent à leur tour au rayonnement de l'information. La presse écrite et numérique engendre des retours positifs et développe les rendez-vous avec les particuliers au sein de nos locaux.

Pour 2018, une nouvelle plaquette a été réalisée,pour mieux communiquer sur les permanences des architectes conseils aux particuliers.

Colloque cimetière

Pour accompagner la publication du cahier « Du gravier au brin d'herbe, quelles évolutions possibles des cimetières ?», le mardi 22 mai 2018, les CAUE du Calvados et de la Manche ont organisé un colloque en présence de Cathy BIASS-MORIN, Directrice des services espaces verts de la ville de Versailles et d'invités d'exception, à destination des élus et de leurs techniciens.

Comment une collectivité s'empare-t-elle de la question des cimetières ?
Comment s'adapte-t-elle à de nouveaux usages, de nouvelles pratiques ?
Comment le projet de paysage permet-il de partager un nouveau regard sur la conception des cimetières ?

Une journée, organisée en deux temps, avec des visites de cimetières exemplaires le matin dans la région Caennaise, et échanges sous forme de tables rondes l'après- midi.

Verson - le cimetière Saint-Germain

Caen - le cimetière parc

Sensibilisation à l'enherbement des cimetières

Les élus de la Rocque (Valdallière) souhaitent enherber le cimetière communal. Afin de préparer les habitants et les sensibiliser au passage au zéro-phyto, le CAUE a accompagné la commune dans la réalisation de panneaux pédagogiques expliquant la démarche.

Circuit densité

Dans le cadre d'une réflexion préalable à la création d'un Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), la commune de Démouville a sollicité le CAUE afin qu'il organise (pour ses élus, ses techniciens, ainsi que pour un panel d'habitants) une visite de différentes opérations d'aménagement traitant différemment de la question de la densité en milieu périurbain.

En outre, ces visites ont aussi permis d'aborder les thématiques suivantes : formes urbaines, espaces publics, entrées de villes, lisières d'urbanisation, logement des ainés...

Visite de la ZAC du Long cours à Louvigny

Le quartier de la ZAC du Long Cours offre une programmation architecturale intéressante.

Elle présente une diversité des typologies de logement et des formes architecturales, et notamment une vraie réflexion de composition paysagère et urbanistique du quartier, un travail sur la lisière avec l'agriculture, un réseau d'espaces publics et de cheminements.

La DDTM, l'AURH, la CODAH et le CAUE 76 forment le groupe STOC pour aider les communes dans l'émergence de leurs projets sur l'agglomération havraise. C'est dans ce cadre que le CAUE76 accompagne la commune de Gonfreville-L'Orcher sur une grosse opération de logements pour laquelle elle a recruté le promoteur FEI. Le CAUE 14 a donc accompagné les élus de Seine-Maritime dans la lecture commentée de la ZAC.

FORMATIONS DES ÉLUS

Sur 2018, le CAUE a poursuivi les formations aux élus. Aujourd'hui principalement destinée aux élus qui sont en cours d'élaboration ou de révision d'un document d'urbanisme, cette mission à vocation à occuper une place de plus en plus importante.

Les formations ont pour objectifs :
• d'apporter un bagage théorique et pratique sur différents thèmes fondamentaux de l'urbanisme réglementaire et opérationnel dans le cadre de la mise en place d'un PLU,
• d'éclairer les élus sur les différentes options qui s'offrent à eux en matière d'aménagement à travers l'étude de cas concrets (dont une partie sur leur territoire),
• d'aider les élus à faire leurs choix et à construire leur projet de territoire en toute connaissance de cause,
• de préparer les communes à passer du PLU à l'opérationnel ("l'après PLU") :
. d'apporter un éclairage sur les modalités de l'aménagement une fois le PLU approuvé,
. de donner les outils pour passer des orientations au projet d'aménagement en mettant les élus et les acteurs de l'aménagement en situation par l'étude de cas,
. d'enclencher une dynamique territoriale.

Depuis 2017, le CAUE a déjà organisé des cycles de formations dans les communautés de communes "Pré-Bocage Intercom", "Isigny Omaha Intercom", "Terre d'Auge" et " Cingal Suisse Normande ".

Un second cycle est en cours à la communauté de communes " Cingal Suisse Normande ".

Ainsi, celles-ci peuvent piocher parmi tous les sujets disponibles dans le programme de formation élaboré par le CAUE. Par exemple Cingal Suisse Normande a choisi :
• "consommer moins, consommer mieux",
• "la ruralité et l'économie agricole dans le projet de territoire".
• "les formes urbaines",
• "la mobilité".

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

À l'architecture

L'ESPE À CAEN

Le professeur d'Arts plastiques de l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de Caen a sollicité le CAUE pour diverses interventions auprès de ses étudiants.

• L'architecte du CAUE est intervenu pour sensibiliser une trentaine d'étudiants de Master 2 à l'architecture. Après une présentation du métier d'architecte et des diverses actions de sensibilisation menées jusqu'alors par le CAUE dans les écoles primaires, un exercice de conception a été proposé aux étudiants. Ils ont dû trouver une situation insolite dans l'école où réaliser un espace de vie pour trois amis. Des maquettes ont été réalisées par les étudiants.

• Un architecte et une paysagiste du CAUE ont été sollicités pour animer une visite du centre-ville à une soixantaine d'étudiants de Master 1. Un parcours de deux heures a été proposé afin d'appréhender les diverses spécificités du centre-ville : centre historique, reconstruction, opérations récentes, quartiers en devenir, éléments paysagers structurants, ...

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Plusieurs classes ont reçu un accompagnement personnalisé en fonction du territoire sur lequel elles évoluent et des désirs des enseignants. Les interventions comprennent une présentation du métier d'architecte, divers exercices thématisés, une visite de site et un exercice de conception. En dessins puis en maquettes, les élèves ont développé leurs projets. Le CAUE a réalisé des photomontages pour les concrétiser visuellement.

ÉCOLE LES TILLEULS, MONDEVILLE (CM2)
« Construire dans les arbres »

Un espace en partie arboré et peu utilisé se situait à proximité de l'école. Par groupe de deux ou trois, les élèves devaient imaginer une construction sur cet espace. Ils avaient toute liberté dans le choix de la fonction du bâtiment qu'ils projetaient sur ce terrain au cœur du quartier.

ÉCOLE PRIMAIRE DE TRÉVIÈRES (CE2)
« Reconstruire Trévières »

Après avoir présenté aux élèves l'évolution historique du centre-ville de Trévières et particulièrement les reconstructions après guerre, l'enseignante leur a

demandé de proposer leur visionde la reconstruction du centre de Trévières. Après avoir fait virtuellement disparaître certains bâtiments existants, chaque groupe de deux ou trois élèves s'est vu attribuer une parcelle sur laquelle il a imaginé un projet. La fonction et l'aspect étant libres, la seule contrainte était de réaliser un front bâti sur la place du marché. Les projets ont fait l'objet d'une exposition à la mairie de Trévières.

ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY À LISIEUX (CE2, CM1, CM2)
« Mon nouveau quartier »

Le quartier de Hauteville à Lisieux où se trouve l'école, va faire l'objet de travaux de renouvellement urbain. Les enseignants souhaitaient sensibiliser leurs classes aux évolutions de leur quartier. Par petits groupes les élèves représentent puis imaginent librement comment transformer l'environnement autour de l'école. A l'issue de l'exercice, ils présentent leurs projets et débattent ensemble.

ÉCOLE PRIMAIRE DE BALLEROY (CM1/CM2)
« Construire sur l'avenue du château »

A Balleroy, l'avenue menant au château est un axe majeur du bourg. L'enseignant souhaitait faire travailler les élèves sur cet axe. Il a été proposé aux enfants de concevoir un bâtiment sur une parcelle en façade sur l'avenue. Par groupes de deux ou trois ils ont eu toute liberté pour le choix de l'aspect et de la fonction de leur bâtiment.

ÉCOLE LOUIS ARAGON, GIBERVILLE (CM1)
« La maison de mes rêves »

L'enseignant souhaitait faire travailler les élèves sur la maison pour les faire se questionner sur leurs manières d'habiter, leurs envies, leurs besoins… En binôme, les élèves ont choisi leur environnement idéal et on imaginé la maison de leur rêve.

ÉCOLE JEAN MOULIN, CAEN (CE2)
« La place Priscilla »

La demande de l'enseignant était de faire travailler les élèves sur leur quartier, celui de Venoix. Après une visite du quartier et un micro-trottoir auprès des habitants, ils ont conclu qu'il manquait un espace public où les gens pourraient se rencontrer et mieux vivre ensemble. Le projet a donc consisté à créer une place le long de l'avenue Henri Chéron et à concevoir les bâtiments qui la bordent (aspect et fonction). Le travail réalisé a été présenté en direct sur les ondes par les enfants dans le cadre de leur projet radio. Ils en ont profité pour faire une interview de l'architecte du CAUE.

ÉCOLE HUBERT REEVES, LOUVIGNY (CM1/CM2)
« Construire en zone inondable »

L'enseignant souhaitait faire travailler les élèves sur la partie inondable du centre de Louvigny, le long de l'Orne. Il leur a été demandé d'utiliser cette contrainte pour concevoir un projet sur la place du Planitre. Ils avaient toute liberté dans le choix de la fonction du bâtiment qu'ils projetaient sur cet espace au sein du vieux bourg de Louvigny.

ÉCOLE FRACASSE, DEAUVILLE (CM1/CM2)
« Mon château en 2019 »

Pour leurs deux classes, les enseignantes organisent sur l'année 2019, un voyage scolaire en direction des châteaux de la Loire. Ce sera la thématique de l'année scolaire ! Qu'est-ce qu'un château hier, mais que pourrait-il être aujourd'hui ? Les élèves imaginent leur château rêvé d'abord individuellement, puis par groupe, et enfin à l'échelle d'une classe entière à partir d'un édifice existant. Le travail est en cours… Affaire à suivre !

Au paysage

PROJET COUR POUR AVEC L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE BALLEROY

Un projet d'école est en cours avec 5 classes, dont 3 maternelles et 2 primaires, pour travailler sur le paysage qui les entoure en s'adaptant aux demandes des enseignantes et à l'âge des enfants.

PRÉSENTATION DU PAYSAGE ET DU MÉTIER

Avec les maternelles, le sujet du paysage a été présenté sous forme d'impressions, d'ambiances et de photos dans lesquelles se promenaient un petit garçon. Ils ont pu découvrir différentes formes de paysages ainsi que les grandes entités paysagères que l'on peut retrouver en France

Avec les plus grands (CE2- CM1/CM2), des notions de paysage plus complexes ont été abordées (l'art des jardins, projets contemporains) ainsi que la présentation du métier et des outils du paysagiste concepteur (le concept, le schéma, la coupe, le plan, l'image de synthèse, l'axonométrie)

BALADE DÉCOUVERTE DES CINQ SENS DANS LE VILLAGE AVEC LES MATERNELLES

Les tout-petits sont partis à la découverte de leur village par une balade découverte des cinq sens. Ils ont pu observer les nombreux engins de chantier sur la place de Balleroy, toucher les végétaux dans l'allée du château, écouter les oiseaux à côté de l'église, sentir décrit son environnement à son voisin avec les yeux bandés, puis récolté les feuilles d'automne afin de réaliser un arbre en classe.

PARCOURS « À LA DÉCOUVERTE DU MERVEILLEUX QUOTIDIEN DE MON VILLAGE »

Les deux classes de primaires ont (re)découvert leur village avec l'accompagnement du CAUE par un parcours didactique au départ de l'école. Ils ont pu comprendre la notion de perspective dans la rue principale qui mène au château de Balleroy, s'immerger dans le projet en chantier de la place de Balleroy dessiné par le Cabinet de paysage Craquelin, se balader dans les allées du château et réviser les notions de jardins à la française, puis se remémorer le temps de la vie aux champs, dans les fermes et vergers qui entourent la commune.

Ces présentations et visites ont permis aux enfants d'appréhender les paysages autour de leur école et leur donner un référentiel pour poursuivre par des ateliers de création de paysages sous forme de maquette sur la deuxième partie de l'année scolaire.

PROJET DE COUR POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA VALLÉE À CORMELLES-LE-ROYAL

Suite au travail initié avec les 5 classes de Cormelles-le-Royal, soit 150 élèves, sur le premier et second trimestre 2017 par la présentation du métier de paysagiste et la visite des jardins de Vendeuvre, en 2018, l'école souhaitait repenser sa cour d'école en faisant participer les enfants.

Le CAUE a proposé des ateliers de conception afin de faire émerger les idées. 6 espaces à retravailler ont été mis en évidence : l'entrée, le préau, la pelouse, le jardin, la cour et le patio. Chaque enfant devait proposer, dessiner et recomposer un espace de la cour à partir de thèmes : une cour jardinée, une cour colorée, une cour où on rêve, une cour où on crée, etc. Puis les enfants ont défendu leurs projets devant leurs camarades et ont voté pour 2 projets à réaliser par classe. Une maquette a permis de matérialiser les projets sélectionnés qui seront réalisés.

Enfin, les ateliers de réalisation des projets ont été organisés avec les enseignantes, les parents d'élèves, le CAUE et les services techniques de la ville qui ont préparé les sols pour les plantations et réalisé une grande jardinière partagée. Les classes ont été mélangées pour que les grands aident les plus petits et réaliser un graph' végétal, un tableau des humeurs, un tipi végétal, deux jardins potagers, deux boîtes à livres, un arbre à souhait, une mangeoire à oiseaux, un parcours de pas japonais.

Le 22 juin 2018, Monsieur le maire est venu inaugurer cette cour d'école en pleine recomposition, en présence des parents, des enseignantes, des enfants et du CAUE qui ont tous pris part au projet. Les CP ont immortalisé la transformation de la cour par de petits films qui pré-sentent les ateliers et les réalisations avant-après. Toute l'école a trouvé, par l'intermédiaire de ce projet co-construit, un bel élan pour investir et poursuivre au fil des années le renouveau de leur cour.

ATELIERS JARDINAGE, GRAPH' VÉGÉTAL, PONÇAGE ET PEINTURE DES PALETTES

RUBAN COUPÉ, INAUGURATION LANCÉE !

LES PROJETS SONT BIEN INSTALLÉS ET ONT BIEN POUSSÉS

PARCOURS DANS LE CENTRE-VILLE DE CAEN AVEC LA MAISON DU TRAMWAY ET DES GRANDS PROJETS

Dans le cadre des activités proposées « A la découverte de Caen demain », la maison du tramway et des grands projets a proposé un partenariat au CAUE pour faire découvrir la ville, ses projets et ses acteurs à la classe de CM2 de l'école Henri Brunet de Caen. Les 25 élèves ont pu comprendre les différents métiers qui fabriquent la ville (architecte, paysagiste, chef de chantier, etc.). Puis une

ILS EN ONT PARLÉ

Ouest France, 21 juin 2018
« Trévières. Les écoliers ont planché sur un projet architectural »

La Voix le Bocage, 5 avril 2019
« Vire. Ecole Jean Moulin. Les élèves rêvent leur quartier »

ballade de deux heures avec un livret pédagogique a guidé les enfants à travers la composition de la ville de Caen, sa reconstruction après-guerre, et les projets en cours de réalisation.

B REGARD D'ARCHITECTE SUR «LES TOURS MARINES»
Coche la bonne réponse :
★ L'ensemble des «tours Marines» se compose de :
☐ 4 tours et 6 étages ☐ 6 tours et 7 étages ☐ 6 tours et 8 étages
★ Le style architectural des tours est :
☐ traditionnel normand ☐ moderne ☐ classique
★ Relie les images aux phrases qui correspondent :
Un bâtiment aux façades symétrique
des balcons d'angles très ouverts
mince galerie commerciale entre les tours
C LA PLACE DE LA RÉSISTANCE : ANALYSE DES ESPACES PUBLICS AVEC LA PAYSAGISTE
★ Nomme les différents espaces publics entre les immeubles sur la coupe ci-dessous :
T
R
T
P
S
P
souterrain

À l'urbanisme

LES PROJETS D'URBANISME POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

Concernant les projets d'urbanisme, cinq classes ont reçu un accompagnement personnalisé en fonction du territoire sur lequel elles évoluent et les désirs des enseignants.

Les élèves ont échangé sur l'urbanisme, réalisé des maquettes et préparé une exposition à destination des parents et des élus des communes concernées : les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1 de l'école de la Vallée de Cormelles le Royal et les classes de CE2 et CM1 de l'école Jean Moulin de Vire.

L'objectif a été de travailler sur le développement des communes en prenant en compte des principes de DDe la densité, la proximité des équipements, des commerces et des services de mobilités et de vivre-ensemble.

L'accompagnement se décompose en 4 grandes étapes :

PRÉSENTATION DU MÉTIER:

Le principal objectif de cette étape est de faire connaissance avec les élèves et de leur présenter le métier et les notions de bases traitées dans le domaine de l'urbanisme. Cette étape nécessite deux séances en classe.

Il s'agit d'échanger sur les deux principaux de l'urbaniste : la planification et l'opérationnel :
- de la nécessité de construire des logements pour tout le monde, ce qui entraîne également la construction d'espaces publics, d'équipements, etc.,
- de la nécessité de rester respectueux de l'environnement.

Des photos aériennes de certaines villes ont été montrées aux enfants afin qu'ils puissent apprendre à reconnaître les formes urbaines que peuvent prendre certaines villes et à en reconnaître leur organisation.

La deuxième séance a fait appel aux connaissances déjà acquises des enfants, ainsi qu'à leur sens de l'observation et à leur logique.

Cette partie était centrée sur le parcours résidentiel : sa définition, ainsi que ce qu'il implique dans la construction d'une ville : la nécessité de varier les typologies de logements pour satisfaire les besoins de tous les foyers.

A la suite de cela, un petit quizz a été proposé aux enfants : reconnaître la typologie du logement montré en photo.

D'autres notions seront également expliquées : la densité, la mobilité (à l'intérieur du quartier, mais aussi entre les quartiers de la ville).

VISITE D'UNE OPÉRATION

Le CAUE propose, quand c'est possible, de consacrer une séance pour visiter un quartier intéressant au point de vue de son aménagement et de son programme : cela permet de faire une première application de toutes les notions apprises avec les enfants et de les sensibiliser à une certaine qualité urbaine. Nous avons été visiter l'opération de ZAC (Zone d'aménagement Concerté) à Verson avec les élèves de l'école de la Vallée de Cormelles le Royal. Un support a été transmis afin qu'ils puissent suivre la visite de manière ludique.

BALADE URBAINE DANS LES COMMUNES DE CORMELLES LE ROYAL ET DE VIRE

Cette visite s'est faite à pied, dans un quartier bien connu du personnel enseignant et des enfants : l'objectif est justement de poser un regard nouveau sur un lieu connu, en faisant usage des nouveaux éléments appris en classe, mais de façon ludique, par des jeux et des devinettes, faisant appel à la logique, mais aussi à la sensibilité de l'enfant quant à la qualité urbaine ressentie.

LES ATELIERS

Pour cette dernière étape, les enfants, par groupe de quatre ou cinq, ont réalisé leur maquette en volume à l'aide de patrons (maisons individuelles, collectifs et équipements publics) ou avec des blocs de construction LEGO, ce qui leur a permis encore plus d'appréhender ce qui constitue un projet d'aménagement : les pleins et les vides.

Les pleins seront les habitations mais aussi toutes les autres constructions (les équipements, les commerces, etc.) et les vides, les routes, les espaces publics mais aussi des espaces privés tels que les jardins privés.

Les maquettes ont montré avec plus d'évidence l'importance de l'aération dans une ville, la nécessité de penser un aménagement cohérent, pour atteindre une certaine qualité de vie.

Chaque groupe de travail a développé un projet en définissant les typologies de logements, les équipements publics, les espaces publics en respectant a minima un programme.

Enfin ils ont attribué un nom à leur projet et l'ont décrit à travers un texte explicatif puis présenté en classe.

Les textes accompagnent les maquettes pour les expositions.

MADURA

Interventions dans le cadre du Master 1 et 2 Urbanisme & Aménagement (MADURA) et du Master 2 Géographie - parcours Ruralité à l'Université de Caen

"Morphologies et formes urbaines, appréhender les principes de densités et morphologies du tissu urbain",

"Morphologies et formes urbaines, démarches d'urbanistes d'aujourd'hui".

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS

Le CAUE du Calvados est régulièrement mobilisé par ses partenaires pour témoigner de son expérience sur le territoire.

Interview "France Bleu Normandie"

• ELSA QUINTAVALLE a témoigné le 31 octobre 2018 sur l'intérêt du ré-enherbement des espaces publics dans les cimetières, notamment en citant comme exemple le cimetière historique de l'église Saint-Germain-le-Vasson.

• BERTRAND LÉGUILLON a été invité dans l'émission les experts présentés par Julia Duarte le lundi 29 avril de 9h00 à 9h45, pour présenter le CAUE et répondre aux questions de auditeurs sur leurs projets de maison.

Interview "ARE Normandie"

GUIDE SUR LES CIMETIÈRES ENHERBÉS AU SERVICE DU ZÉRO PHYTO

L'ARE (L'Agence Régionale de l'Environnement) a souhaité dédier une plaquette sur la sensibilisation à l'arrêt de produits phytosanitaires dans les espaces publics. La gestion et l'entretien des cimetières font partie de ces réflexions. Le CAUE a participé à la fabrication de cette plaquette destinée aux élus, en donnant des exemples concrets de cimetières paysagers, des retours d'expériences de communes ayant souhaité le ré enherbement de leurs espaces publics, et enfin donner des conseils d'aménagements.

Cimetière paysager :
les CAUE vous conseillent

SENSIBILISATION DE L'ÉQUIPE DU CAUE

La rencontre des CAUE Normands

Les CAUE Normands se sont réunis le 19 juin 2018 à la manufacture Bodin à Saint-Sulpice-sur-Risle dans l'Orne.

Cette journée de rencontre des équipes a été l'occasion d'échanger et de réfléchir sur nos métiers et de renforcer le réseau à travers des ateliers et des tables rondes.

Intervention de Normandie Aménagement

Pascale Huyghe-Doyère, Directrice Générale de Normandie Aménagement est venue présenter les actions de sa structure dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la promotion immobilière. Elle a présenté à l'équipe les opérations stratégiques de ZAC d'habitat et/ou d'activité, ainsi que les projets innovants, en cours ou à venir dans l'agglomération caennaise, et les problématiques s'y rapportant.

Les parcours densité

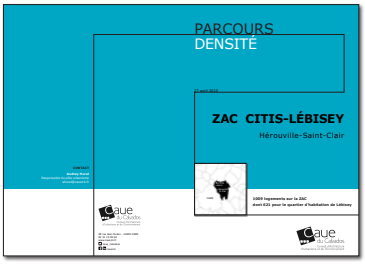

Guidée par les collègues urbanistes, l'équipe du CAUE a visité deux opérations d'habitat afin de mieux comprendre comment la problématique de la densité pouvait être traitée. Deux fiches décrivant les composantes de chaque opération ont servi de support à ces visites.

ZAC CITIS-LÉBISEY À HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

La première opération se situe dans la ZAC Citis-Lébisey à Hérouville-Saint-Clair. Ce quartier d'habitat achevé depuis 2007 propose plusieurs îlots de maisons individuelles et de logements intermédiaires. Une école et un EHPAD s'y sont également implantés. La densité résidentielle brute sur l'ensemble du quartier est de 17 logements à l'hectare pour une taille moyenne des parcelles d'environ 450 m².

Trois îlots de maisons individuelles ont servi de référence pour montrer que les principes d'aménagement de ce quartier, fondés sur la thématique du groupement des habitations, permettaient d'offrir aux résidents des espaces extérieurs généreux : plans d'eau, espaces verts, mail et noue plantés à l'échelle du quartier et venelles, placettes, voiries et clôtures végétalisées à l'échelle de l'îlot.

Cette visite a permis de confirmer que densité résidentielle et espaces verts pouvaient s'accorder dans un contexte péri-urbain et que certaines des composantes de ce quartier lui conférant une ambiance calme et bucolique pouvaient être transposées à un contexte plus rural.

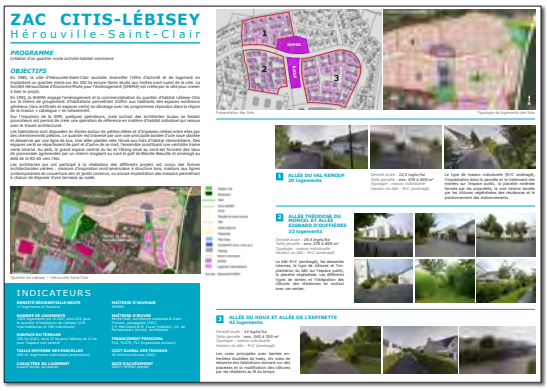

RÉSIDENCE DU PARC À MONDEVILLE

La deuxième opération se situe dans la continuité du centre-ville de Mondeville et fait face à la médiathèque du Quai des Mondes. Elle est également accolée au boulevard périphérique nord. À la différence de la création du nouveau quartier de Lébisey, la Résidence du Parc est une opération de renouvellement urbain achevée depuis 2013. La typologie de l'habitat est également différente puisqu'il s'agit principalement d'immeubles collectifs avec deux bandes de logements intermédiaires. La densité résidentielle brute est de 60 logements à l'hectare.

La typologie de l'habitat et le plan de composition de l'opération permettent de réserver de larges espaces verts à l'extérieur avec la préservation du parc urbain planté et en cœur d'îlot avec la création de deux îlots verts, d'une placette et d'un mail traversant. Ce plan d'aménagement permet également de mieux gérer l'impact des nuisances sonores du boulevard sur les immeubles d'habitation.

Cette visite a montré que malgré une typologie de logement dense (groupe d'immeubles collectifs) et un contexte très urbain (boulevard périphérique), il était possible de créer des espaces de respiration et des îlots de verdure et de calme dédiés aux résidents.

Documentation

Dans le cadre de ses missions de conseil et d'information à destination des particuliers et des collectivités, le CAUE met à disposition du public un fonds documentaire d'environ 2000 ouvrages, spécialisé dans les domaines de l'architecture, de la construction, du patrimoine bâti, du paysage, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Régulièrement, de nouveaux ouvrages sont acquis, permettant aux collaborateurs d'approfondir leurs connaissances, et aux visiteurs de découvrir un large choix de documents spécifiques. Le centre de documentation s'enrichit progressivement d'ouvrages. Abonné à une vingtaine de revues, il reçoit environ 300 numéros chaque année.

QUELQUES OUVRAGES ACQUIS EN 2018

La ville quoi de neuf / Didier Cornille./ Ed. Helium, 2018
Un fascinant voyage dans une dizaine de villes d'aujourd'hui et demain à travers le monde, pour découvrir ce qu'elles offrent de novateur pour être plus vertes, plus innovantes, plus belles, plus citoyennes...

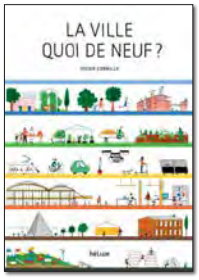

Partager l'architecture avec les enfants / Arc en Rêve Centre d'Architecture / Parenthèses, 2018
Ce livre réunit plus de 100 expériences de ce qui se fait en France, et ailleurs en Europe, dans le champ de la sensibilisation à l'architecture sous la forme de parcours, de visites, d'ateliers de création ou de construction, etc.

Le patrimoine de Caen à l'épreuve de la seconde guerre mondiale / Patrice Gourbin. / Société des Antiquaires de Normandie, 2016
Parmi les villes détruites en 1944, Caen était parmi celles qui étaient les plus riches d'un point de vue patrimonial. A Caen comme ailleurs, la Reconstruction n'a pas été la reconstruction objective des dommages de guerre. La ville a été reconstruite selon un plan entièrement nouveau, et a été entièrement remaniée dans son aspect et son fonctionnement. L'héritage historique a été inclus dans ce processus dynamique, et c'est ce que démontre cette étude sur le patrimoine caennais.

200 initiatives pour la transition énergétique des territoires / Ariella Masboungi. / Ed. du Moniteur, 2018
Et si nous faisions en sorte que nos villes et nos territoires soient plus sobres et plus inventifs sur le plan énergétique ? Tel est le pari militant de ce livre, qui met l'accent sur le rôle de chaque acteur pour y parvenir : du plus petit échelon, l'usager, au plus grand, l'État, en passant par les entreprises, les villes, les aménageurs... chacun a sa part à jouer.

Revêtement des espaces publics : guide technique / Cerema, 2018
Cet ouvrage présente toute la palette des matériaux disponibles et donne aux maîtres d'œuvre des outils pour faciliter leur adéquation avec les usages envisagés et le lieu où ils sont mis en place.

Comprendre l'architecture : décoder les édifices et reconnaître les styles / Carole Davidson Cragoe / Larousse,2016
Ce manuel permet de guider le regard des amateurs éclairés comme celui des néophytes. Il leur dévoile un certain nombre d'indices qu'il faut apprendre à repérer pour mieux comprendre et apprécier l'architecture.

Prairies fleuries / Christopher Lloyd / Ulmer, 2005
Le grand botaniste anglais Christopher Lloyd nous propose dans ce très beau livre, magnifiquement illustré par des photos en couleur au grain impeccable, de reprendre contact avec la beauté de la prairie. Comment? Tout simplement en réintroduisant davantage de nature " naturelle " dans nos jardins, dans la grande tradition des jardins à l'anglaise.

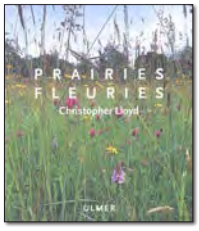

Que vont devenir les églises normandes: sauvegarde et valorisation du patrimoine architectural de Normandie / Pierre Bouet / Ed. Charles Corlet, 2017
Ces contributions dressent un état des lieux des églises normandes et examinent les moyens d'en assurer la conservation. Elles mettent en perspective la patrimonialisation des édifices cultuels avec la sécularisation de la société, examinent la situation selon les départements et interrogent l'action des pouvoirs publics.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

En 2018, le centre de documentation s'est fixé comme objectif d'être encore plus ouvert sur l'extérieur. Grande nouveauté depuis décembre 2018, les ouvrages et les revues du CAUE peuvent être empruntés gratuitement (jusqu'à 5 ouvrages pendant 30 jours). Le prêt sur simple demande est ouvert à tous les publics (particuliers, collectivités, écoles, associations...).

L'OBSERVATOIRE DES CAUE

L'Observatoire national des CAUE continue d'être alimenté régulièrement avec des réalisations architecturales, urbaines et paysagères de qualité. Plus d'une quarantaine de nouvelles opérations ont été ajoutées depuis juin 2018.

LE PORTAIL DOCUMENTAIRE CAUE "DOCOUEST"

Le CAUE poursuit le développement de sa base Docouest. L'accès personnalisé aux communes est désormais disponible. Dans un premier temps, toutes les collectivités adhérentes peuvent accéder en ligne aux études relatives à leur territoire depuis la création du CAUE. Les autres collectivités du département pourront y accéder progressivement.

LA VIE DU CAUE

Quelques mots

Suite aux récents départs et à la joie d'accueillir en 2019 au sein de l'équipe deux heureux évènements, le CAUE poursuit le renouvellement et le renforcement de son équipe pluridisciplinaire en accord avec son projet d'avenir.

Nous accueillons ainsi au sein de notre équipe, Margaux Delporte, paysagiste concepteur, Ingrid Prempain, chargée de communication et de médiation, et Sara Szucs, urbaniste.

Bienvenue aux nouvelle recrues.

1 FABIEN TESSIER directeur **2** KARINE TIREL assistante de direction **3** BERTRAND LÉGUILLON chargé d'études architecte DPLG **4** CLAIRE SAMASSA chargée d'études architecte DPLG **5** AUDREY HUREL chargée d'études urbaniste **6** AGATHE PETRIGNANI-GRESSET chargée d'études paysagiste concepteur **7** AUDREY DUREL chargée de communication **8** INGRID PREMPAIN chargée de médiation culturelle **9** EUGÉNIE BAYLLAC chargée d'études architecte DE **10** MARGAUX DELPORTE chargée d'études paysagiste concepteur **11** ARNAUD DOLLEY chargé d'études urbaniste **12** NATHALIE FER chargée de recherches **13** GUILLAUME JACQUET chargé d'études architecte DE **14** HÉLÈNE JANDRICEK, documentaliste **15** VÉRONIQUE JOSSET infographiste **16** SANDRA KUBAKI secrétaire d'accueil **17** ÉLODIE PAILLARD chargée d'études architecte HMOMP **18** ELSA QUINTAVALLE chargée d'études paysagiste concepteur **19** Sara SZUCS chargé d'études urbaniste **20** BRIGITTE TOSTAIN secrétaire de direction **21** BENOÎT VIVIEN chargé d'études architecte DE

BONNE ROUTE

Après de longues années à traiter avec minutie les données comptables du CAUE, Elisabeth Jolibois, agent comptable, a décidé de rejoindre son compagnon et de profiter d'une retraite bien méritée.

Lou Besançon, paysagiste concepteur et Léna Jabre, urbaniste, après avoir tracé un petit bout de chemin à nos côtés sont parties découvrir d'autres horizons.

Nous leur souhaitons à toutes les trois une bonne route dans leur chemin de vie respectif.

LES STAGIAIRES

Dans son rôle de pédagogie et de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, le CAUE se doit d'aider les jeunes générations dans leurs orientations professionnelles et d'accompagner les futurs techniciens.

| ALISSIA CHAUVAT découverte milieu professionnel architecte | MARINE POUSSIER stage découverte 3ème métier architecte | CHLOÉ BRIAND stage longue durée en ressources humaines | LÉO CHRISTOPHE-ROMAIN stage découverte 3ème métier architecte | Amélie FLAIS stage découverte 3ème, métier architecte paysagiste et urbaniste | Léo-Paul VIDIZZONI, stage découverte 3ème métier architecte paysagiste et urbaniste | Louis DE GOUVILLE stage infographiste |

FORMATIONS DU PERSONNEL

Pour assurer la qualité de son conseil, le CAUE apporte une attention particulière à la formation de ses salariés. En communication, management, sensibilisation, biodiversité administration, tous les postes ont été concernés.

| Conception graphique et mise en page | Manager une équipe au quotidien | Les compétences managériales | Les fondamentaux de la comptabilité pour les non comptables | Logiciel ALEXANDRIE : gestion des emprunts | Logiciel ALEXANDRIE : mise en place des DSI à distance | CIP Patrimoine | Temps scolaires et extrascolaires | Maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail | La stratégie de conception passive | Intégrer la biodiversité dans un projet d'aménagement | Formation à la comptabilité Sage 100C | Tableur, grapheur : excel intermédiaire | Tableur, grapheur : excel perfectionnement | Gestion durable de l'eau |

L'association

Institués par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont pour objet de "promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement". La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) vient renforcer leur rôle d'acteur de l'urbanisme.

Le CAUE du Calvados est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du conseil général le 11 janvier 1979. Chaque CAUE, présidé par un élu local, est géré par un conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| M. l'Architecte des bâtiments de France | M. le Directeur départemental des Territoires et de la Mer | M. le Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale | Monsieur Hubert Courseaux, Vice-Président du Conseil Départemental du Calvados, Président de la communauté de communes Terre d'Auge, Maire de Bonneville-la-Louvet | Madame Edith Heuzé, Secrétaire du Conseil Départemental | Madame Sylvie Jacq, Secrétaire du Conseil Départemental | Monsieur Michel Lamarre, Vice-président du Conseil Départemental | Madame Sophie Simonnet, Vice-présidente du Conseil Départemental | Monsieur Michel Roca, Vice-président du Conseil Départemental | Mme Nathalie Montigné, urbaniste, directrice Le Pavillon | M. Jean-Cédric Landry, Géomètre expert | M. Hervé Declomesnil, Architecte DPLG | Mme Danielle Sibaud, Architecte urbaniste | M. Philippe Madeline, Urbaniste, professeur de géographie Université de Caen | M. Jean Baptiste Flichy, Paysagiste | M. Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Evêque | Mme Nicole Desmottes, Commune nouvelle Vire Normandie, Maire délégué de Roullours | M. Marc Lecerf, Maire de Fleury-sur-Orne | Mme Véronique Masson, Maire de Rosel | M. Olivier Paz, Maire de Merville-Franceville | M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine | M. Arnaud Dolley, Chargé d'étude urbaniste |

LES MEMBRES ADHÉRENTS

PERSONNES MORALES

| Chambre d'Agriculture - M. Henri Lemaitre | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie - M. Laurent Potier, Co-président | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers - M. Pierrot, Président | Conseil Départemental | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville - M. Raymond Garnier, Président | Chambre Syndicale des Agents Immobiliers | Maisons Paysannes du Calvados - Mme Catherine Léger, Présidente, déléguée départementale | GRAPE, M. Michel Horn, Président | Société ÉDIFIDÈS - M. Lanfranconi, Directeur | SOLIHA (anciennement PACT ARIM des Pays Normands) - M. Pierre de Poncins, Président | UNAM - M. Georges Crestin, Président chambre normandie | NEXITY - M. Aymeric Poupel, Directeur d'agence | Rivière et Bocage, représenté par M. le Président | CARSAT - représenté par M. Jean-François Capocanellas, Directeur Action Sociale | Conservatoire du Littoral - représenté par Mme Odile Gauthier, Directrice |

PERSONNE PHYSIQUE

| M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine |

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

| Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Barbery | Baron-sur-Odon | Basly | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Le Bô | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguébus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Le Breuil-en-Auge | Cabourg | Cambremer | Campagnolles | Canapville | Le Castelet | Castine-en-Plaine | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesny-aux-Vignes | Cesny-les-Sources | Colleville-Montgomery | Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie | Communauté de Communes Bayeux-Intercom | Communauté de Communes Blangy/Pont-L'Évêque-Intercom | Communauté de Communes Cingal-Suisse-Normande | Communauté de Communes Cœur-Côte-Fleurie | Communauté de Communes de la Vire au Noireau | Communauté de Communes des Vallées del'Orne et de l'Odon | Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville | Communauté de Communes Isigny-Omaha | Communauté de Communes Pré-Bocage | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cossesseville | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Deauville | Démouville | Dialan-sur-Chaine | Dives-sur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducy-Sainte-Marguerite | Épron | Estrées-la-Campagne | Éterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fourneville | Le Fresne-Camilly | Fresney-le-Vieux | Giberville | Gonneville-sur-Mer | Goustranville | Gouvix | Grentheville | La Hoguette | Le Hom | Honfleur | Houlgate | Janville | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Livarot-Pays-d'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot | Manneville-la-Pipard | Mathieu | Merville-Franceville | Mery-Bissières-en-Auge | Mondrainville | Montillières-sur-Orne | Les Monts-d'Aunay | Moulins-en-Bessin | Moult-Chicheboville | Moyaux | Mutrécy | Noues-de-Sienne | Ouézy | Pierrefitte-en-Auge | Plumetot | Pont-d'Ouilly | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rosel | Rots | Saint-André-d'Hébertot | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Rémy-sur-Orne | Saint-Sylvain | Saint-Vigor-le-Grand | Saint-Philbert-des-Champs | Sainte-Marguerite-d'Elle | Sallenelles | SCoT Caen-Métropole | Soliers | Sommervieu | Souleuvre-en-Bocage | Thaon | Thue-et-Mue | Tilly-la-Campagne | Tilly-sur-Seulles | Tournières | Tourville-en-Auge | Trévières | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Valorbiquet | Varaville | Vendeuvre | Verson | Victot-Pontfol | Villers-Bocage | Vire-Normandie |

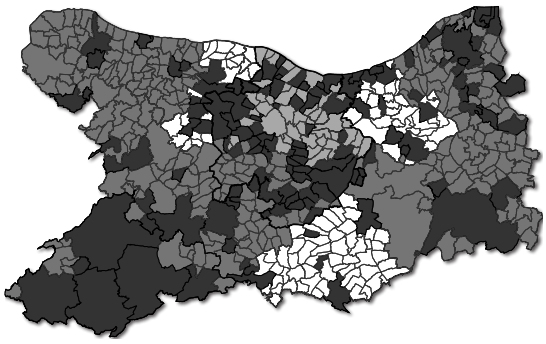

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère avec pour missions :

- *l'information et la sensibilisation du public,*
- *la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,*
- *l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire, réhabiliter ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,*
- *le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.*

Sa consultation est gratuite, et son financement est essentiellement assuré par des fonds publics.

Pour les particuliers, des permanences de conseil architectural sont assurées par des architectes conseil.

Pour les collectivités, l'équipe du CAUE, composée de chargés d'études architectes, urbanistes, paysagiste, assiste les élus dans la définition et la mise en place de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

École maternelle de Pont-l'Évêque - Crédit photos : ©Grégoire Auger
Lauréat catégorie enfance et enseignement «Prix de l'Architecture et de l'Aménagement Normad 2018» Calvados

Rapport d'activité de l'année 2018

14 Calvados
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

28 rue Jean Eudes, 14000 CAEN
02 31 15 59 60
contact@caue14.fr
www.caue14.fr
caue_calvados
caue14